Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 11 février 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°829 ■

PÉTROLE

Le Brent à 69 dollars

P 16

LA PREMIÈRE ÉDITION DE « ALGERIA MECHANICA » S'OUVRE À ORAN

L'industrie mécanique, un choix stratégique de l'État

La première édition du Salon international « Algeria Mechanica », dédié à l'industrie automobile, à la sous-traitance et aux pièces de rechange, a ouvert ses portes ce mardi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, avec la participation de 100 exposants. Cette manifestation se veut une vitrine de la nouvelle dynamique de la filière mécanique nationale. P 3

ENVIRON 440 000 TONNES EXPORTÉES EN JANVIER 2026

Trois principales destinations pour le GNL algérien

Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont atteint environ 440 000 tonnes en janvier 2026, selon les données publiées par la plateforme spécialisée « Attaqa.net». Après un mois de décembre particulièrement actif, le rythme des expéditions s'est modéré en ce début d'année, avec des cargaisons orientées vers trois principaux marchés : la Turquie, la France et l'Italie.

P 2

INNOVATION SANITAIRE

Des laboratoires américains prêts à accompagner l'Algérie

Plusieurs entreprises pharmaceutiques américaines ont exprimé, lundi à Alger, leur volonté de renforcer leur coopération avec les opérateurs algériens afin de soutenir l'innovation dans le secteur de la santé. Cette annonce a été faite à l'occasion d'un forum de haut niveau organisé par la Chambre de commerce américaine en Algérie (AmCham), sous le thème : « Stimuler l'innovation à travers la coopération stratégique entre l'Algérie et les États-Unis ».

P 5

PRODUCTION DE LAIT INFANTILE EN ALGÉRIE

Le groupe Giplait s'allie à la société biélorusse BELLAKT

Le Groupe lait « Giplait » a franchi une nouvelle étape dans son développement en signant, hier, un protocole de coopération et de partenariat avec la société biélorusse BELLAKT, leader dans la fabrication de lait infantile.

P 5

LIGNE MINIÈRE EST

Des instructions pour accélérer le rythme des travaux P 2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université d'Oran 1 obtient 11 labels «Projet Innovant» P 2

MONNAIES

Le dollar stable face à l'euro P 4

LE PRÉSIDENT DU CREA S'EST ENTRETENU À ALGER AVEC LE VICE-PRÉSIDENT DE LA SFI

Les moyens de renforcer la coopération examinés

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a examiné avec le vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique, Ethiopis Tafara, les perspectives de renforcement de la coopération et du partenariat dans plusieurs secteurs, indique mardi un communiqué du Conseil.

La rencontre, tenue lundi, a porté sur les opportunités d'échange d'expertises et de développement de partenariats aux niveaux national et international, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la sécurité sanitaire, y compris l'industrie pharmaceutique.

Les deux parties ont également évoqué les moyens de tirer parti des mécanismes de la SFI et de ses réseaux financiers afin de faciliter l'accès des entreprises algériennes aux marchés africains, précise le communiqué.

A cette occasion, elles sont convenues de créer une commission conjointe chargée d'élaborer une feuille de route, de définir les objectifs et d'assurer le suivi périodique de leur mise en œuvre, à raison de deux réunions par an, en vue de renforcer la présence des entreprises algériennes à l'international. La SFI, membre du Groupe de la Banque Mondiale, est la plus grande institution mondiale de développement, note le communiqué.

R E.

ENVIRON 440 000 TONNES EXPORTÉES EN JANVIER 2026

Trois principales destinations pour le GNL algérien

Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont atteint environ 440 000 tonnes en janvier 2026, selon les données publiées par la plateforme spécialisée « Attaqa.net». Après un mois de décembre particulièrement actif, le rythme des expéditions s'est modéré en ce début d'année, avec des cargaisons orientées vers trois principaux marchés : la Turquie, la France et l'Italie.

Par Z. R.

Sur le plan mensuel, les volumes reculent d'environ 23 %, soit 131 000 tonnes de moins que les 571 000 tonnes enregistrées en décembre 2025. Cette évolution s'explique en grande partie par des opérations de maintenance programmées sur certaines installations de liquéfaction, une étape technique courante dans le cycle d'exploitation du secteur, qui influence ponctuellement les niveaux d'expédition. La lecture annuelle reste toutefois encourageante. Comparées à janvier 2025, où elles s'élevaient à 389 000 tonnes, les exportations progressent d'environ 51 000 tonnes, soit près de 13 % de hausse. Cela montre une meilleure tenue des flux sur un an, malgré les ajustements techniques observés en ce début d'exercice.

La carte des destinations confirme la place centrale de quelques partenaires clés. La Turquie demeure le premier client du GNL algérien avec près de 276 000 tonnes réceptionnées en janvier, en nette progression par rapport à l'an dernier. La France suit avec environ 130 000 tonnes, également en hausse, tandis que l'Italie complète la liste avec près de 33 000 tonnes. Ces trois pays ont ainsi concentré l'ensemble des cargaisons expédiées durant le mois.Sur une échelle plus large, l'année 2025 s'est soldée par des exportations de GNL de l'ordre de 9,54 millions de tonnes, un volume inférieur à celui de 2024, mais qui maintient l'Algérie parmi les acteurs reconnus du marché. En parallèle, les livraisons de gaz par gazoduc continuent d'assurer une présence solide sur le marché européen, avec près de 30 milliards de mètres cubes exportés en 2025, selon les données sectorielles.

Dans cette dynamique, les relations énergétiques avec la Turquie devraient encore se renforcer. Des discussions sont en cours entre Sonatrach et la société turque Botas pour prolonger leur accord de fourniture de GNL de trois années supplémentaires à partir de 2028, avec des volumes annuels estimés à 4,4 milliards de mètres cubes. De quoi consolider des partenariats déjà bien installés et soutenir la visibilité du GNL algérien sur ses marchés traditionnels.

LIGNE MINIÈRE EST

Des instructions pour accélérer le rythme des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné, lundi, des instructions pour mobiliser l'ensemble des moyens matériels et humains, et renforcer la coordination entre les différents intervenants, en vue d'accélérer le rythme des travaux de réalisation de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba et de la livrer dans les délais impartis, indique un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion présidée par le ministre et consacrée au suivi de l'état d'avancement de ce projet, notamment au niveau des contournements de la ville de Tnoukla (43 km), de Dréa-Oued El Kebrit (30 km) et du port d'Annaba-Bouchegouf (54 km), précise la même source.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la réunion du Conseil des ministres de janvier dernier, relatives à la réalisation de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba, et à la lumière de la visite d'inspection effectuée dimanche dernier par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, au projet, au cours de laquelle il avait insisté sur l'application rigoureuse des instructions du président de la République pour l'achèvement du projet dans les délais impartis.

Au cours de cette réunion, un exposé exhaustif sur le calendrier des travaux restants a été présenté, selon le communiqué, qui a précisé que la longueur totale de la ligne minière Est s'élève à 422 km, dont 174 km ont déjà été réalisés, tandis que 127 km de travaux en cours devraient être achevés d'ici avril prochain, et permettra ainsi d'atteindre un total de 301 km réalisé au cours du même mois.

Quant au reste des travaux, s'étendant sur 121 km et reliant entre Bouchegouf-Souk Ahras-Dréa, "ils seront achevés dans les délais impartis", a indiqué le ministère dans son communiqué.

Pour le suivi de l'avancement des travaux de ce tronçon, le ministre a présidé une deuxième séance de travail, en présence des cadres centraux, des entreprises de réalisation, des bureaux d'études nationaux, ainsi que du partenaire étranger, où il a insisté sur la nécessité de mobiliser toutes les capacités disponibles, compte tenu des complications que connaît le tronçon (Bouchegouf-Souk Ahras-Dréa), notamment un relief difficile d'accès.

Il a, en outre, souligné l'importance d'un suivi rigoureux des différentes phases de réalisation et de l'activation des mécanismes de coordination entre les différents intervenants, afin d'achever les travaux dans les délais fixés par le président de la République, selon le communiqué.

R E.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université d'Oran 1 obtient 11 labels «Projet Innovant»

Les étudiants et chercheurs de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella ont obtenu, jusqu'à présent, 11 labels "Projet Innovant", décernés par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a-t-on appris, mardi, de l'incubateur de cet établissement universitaire. Le projet "Media Nova", porté par les deux étudiantes Rebib Chahinez et Dahmani Fatima, licenciées en information et communication de l'Université d'Oran 1 en 2025, a dernièrement reçu le label "Projet Innovant" attribué par le ministère, a indiqué à l'APS le responsable de l'incubateur, Pr. Rouane Hassan-Omar. "Media Nova" est une plateforme numérique innovante qui propose des services intégrés en marketing digital, design et identité visuelle, publicité et gestion des réseaux sociaux, production média et formations numériques, avec comme objectif de faciliter l'accès des entreprises, institutions et porteurs de projets à des services médias professionnels, rapides et accessibles, à travers une solution numérique unique. Ce projet est le 11e à obtenir le label "Projet Innovant" au sein de l'Université d'Oran 1, plusieurs étudiants et chercheurs accompagnés par l'incubateur ayant déjà obtenu ce label, ce qui met en avant "la transformation concrète de l'idée en solution technologique, médicale ou numérique servant l'économie et la société algérienne", a ajouté le Pr. Rouane. Le label "Projet Innovant" a été attribué à plusieurs projets dans des spécialités scientifiques, parmi lesquels le projet "Mirai Solution" basé sur l'optimisation de nanoparticules pour mieux protéger les patients et réduire les inflammations liées à la thrombose, le projet médical intelligent "VEDI", qui est un système de détection et de suivi veineux de haute précision, en plus de "MTB Plex", qui consiste en un kit à faible coût pour la réaction en chaîne par polymérase (PCR) destiné au diagnostic de la tuberculose et autres.

Le même label a également été attribué à des projets dans des spécialité des sciences humaines, tels que le projet "Aalimni", une plateforme numérique visant à simplifier la relation entre journalistes, responsables et médias, le projet "AUB Soft - Design and Printing", qui se concentre sur la conception de bibliothèques numériques, la documentation et la promotion du patrimoine scientifique, ainsi que le projet "Hadathi", une plateforme dédiée à l'organisation d'événements et à la fourniture d'outils de gestion, de coordination et de visibilité pour les acteurs culturels, académiques et économiques, entre autres.

Le même interlocuteur a souligné que cette "orientation basée sur l'accompagnement de projets innovants s'inscrit parfaitement dans les objectifs nationaux visant à faire de l'université un acteur clé de l'économie de la connaissance, en fournissant un cadre de travail adapté et un soutien efficace aux jeunes porteurs de projets".

APS

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA PREMIÈRE ÉDITION DE« ALGERIA MECHANICA » S'OUVRE À ORAN

L'industrie mécanique, un choix stratégique de l'État

La première édition du Salon international « Algeria Mechanica », dédié à l'industrie automobile, à la sous-traitance et aux pièces de rechange, a ouvert ses portes ce mardi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, avec la participation de 100 exposants. Cette manifestation se veut une vitrine de la nouvelle dynamique de la filière mécanique nationale.

Par Selma R.

Organisé par l'agence Eventrad, sous l'égide du ministère de l'Industrie et en partenariat étroit avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) ainsi que la Bourse de la sous-traitance et du partenariat de l'Ouest (BSTPO), cet événement est un rendez-vous professionnel de premier plan qui réunit constructeurs, équipementiers, producteurs de composants et entreprises de sous-traitance industrielle. L'objectif est de favoriser le réseautage pour nouer des partenariats stratégiques et accélérer la structuration de chaînes d'approvisionnement locales performantes. Par ailleurs, la forte mobilisation des fabricants de pièces de rechange et des fournisseurs industriels témoigne d'une volonté commune : renforcer l'intégration nationale afin de réduire durablement la dépendance aux importations de composants.
Dans une allocution lue en son nom par le directeur de l'Industrie de la wilaya d'Oran, Abdelouahab Amamra, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a affirmé que les industries mécaniques constituent un choix stratégique de l'État et un levier essentiel du développement économique et social. « L'organisation de ce salon intervient dans un contexte national particulier où l'État, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, œuvre à la réhabilitation du secteur industriel, en tant que pilier fondamental du développement économique et social et moteur de création de richesse et d'emplois », a-t-il souligné. Il a ajouté que : « Cette manifestation s'inscrit pleinement dans la vision nationale visant à bâtir une industrie forte et compétitive, capable de contribuer efficacement à la diversification de l'économie nationale ». Il ainsisté sur le fait que l'État mise sur cette filière pour renforcer l'intégration industrielle, soutenir la sous-traitance nationale et construire de véritables chaînes de valeur produisant localement et au service de l'économie nationale. Selon lui, le salon constitue « un espace de travail et de partenariat » ainsi qu'une opportunité concrète pour valoriser les capacités nationales, augmenter les taux d'intégration locale et encourager l'investissement productif fondé sur le transfert de technologie et le développement des compétences.
Présent à l'ouverture, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a mis l'accent sur le rôle structurant de la sous-traitance dans la réussite des projets industriels. Il a souligné que le développement d'un réseau national de sous-traitants qualifiés représente « un levier direct pour élever les taux d'intégration locale et bâtir des chaînes de valeur nationales intégrées ». Il a relevé qu'une part importante des importations concerne des pièces et composants qui peuvent être localisés en Algérie lorsque l'écosystème de sous-traitance est organisé et compétitif. Omar Rekkache a rappelé que l'AAPI fait de l'investissement intégré et de la sous-traitance industrielle un axe central de sa stratégie, en particulier dans les branches à fort impact industriel comme l'automobile et la mécanique. Il a indiqué que l'Agence multiplie les rencontres ciblées avec de grands groupes, citant notamment les ateliers organisés avec Stellantis pour connecter les investisseurs aux opportunités locales de fourniture industrielle, y compris à l'international.
La participation de Stellantis à travers Fiat Algérie a constitué l'un des temps forts du salon. Le directeur de Stellantis Algérie, Raoui Badji a déclaré que cette présence « s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'intégration locale et de la contribution à la construction d'une industrie automobile forte et compétitive en Algérie ». Il a précisé que le groupe expose des pièces et composants produits localement en partenariat avec des fournisseurs algériens pour la fabrication et l'après-vente, ainsi que plusieurs modèles assemblés dans l'usine de Tafraoui, dont des versions utilitaires et particulières.Le responsable a également annoncé la signature de cinq nouveaux partenariats, notamment dans le domaine de la transformation et de l'emboutissage des pièces métalliques, en lien avec la montée en cadence de la production en kits CKD, ainsi que quatre autres accords destinés à soutenir la fabrication locale de pièces de rechange. « Nous confirmons notre objectif d'atteindre un taux d'intégration locale supérieur à 30 pour cent à l'horizon 2026, avec une contribution directe à la création de valeur, à l'emploi et au développement des compétences du tissu industriel national », a-t-il affirmé. À la fois plateforme d'exposition, de mise en relation et de négociation, Algeria Mechanica ambitionne de devenir un carrefour régulier pour les acteurs de la mécanique et de l'automobile. Porté par un appui institutionnel marqué et par l'engagement des industriels, le salon illustre la place croissante accordée à la sous-traitance et aux composants locaux dans la stratégie nationale de relance industrielle.

PRODUCTION DE LAIT INFANTILE EN ALGÉRIE

Le groupe Giplait s'allie à la société biélorusse BELLAKT

Par Zahir R.

Le Groupe lait « Giplait » a franchi une nouvelle étape dans son développement en signant, hier, un protocole de coopération et de partenariat avec la société biélorusse BELLAKT, leader dans la fabrication de lait infantile.
Cette initiative s'inscrit dans la continuité des recommandations issues du Forum d'affaires algéro-biélorusse, tenu en décembre 2025 à Alger, et marque un renforcement de la dynamique positive entre les deux pays dans le secteur laitier, a précisé le Groupe lait Giplait dans un communiqué posté sur sa page officielle « Facebook ».
Le protocole vise en effet à produire et fabriquer du lait pour nourrissons en Algérie, contribuant ainsi à l'autosuffisance nationale et à la diversification de l'offre industrielle locale. La cérémonie de signature a réuni des représentants de haut niveau des deux parties. Côté biélorusse, figuraient notamment Ekaterina Valerievna Fomenok, responsable des relations bilatérales avec l'Europe, l'Asie et l'Afrique, Tatiana Olegovna Gorkavik, Première Directrice générale adjointe de BELLAKT, et plusieurs autres cadres techniques et commerciaux de la société.
Côté algérien, le Groupe « Giplait » était représenté par sa Présidente-Directrice générale, Mme Samah Lahlouh, le Directeur général adjoint Lalouani Abdelhak SAIDI, ainsi que des membres du conseil d'administration et des cadres techniques des filiales.
Ce partenariat stratégique entre Giplait et BELLAKT permettra de transférer savoir-faire et expertise technique, tout en consolidant les capacités de production locales et en soutenant la création de valeur dans le secteur laitier algérien. Selon les responsables des deux parties, ce protocole marque le début d'une coopération durable dans la production de lait pour nourrissons, avec un impact positif attendu sur l'emploi et le développement industriel local.
À travers ce partenariat, l'Algérie ambitionne de réduire ses importations de lait en poudre, qui coûtent chaque année au pays plus de 800 millions de dollars. D'après les chiffres du ministère de l'Industrie, le pays importe plus de 10 000 tonnes de lait infantile par an. Il est à rappeler que la réalisation d'une première usine de lait infantile avait été lancée en 2024 au niveau de la wilaya d'Oran avec une capacité de production de plus de 40 millions de boîtes de lait infantile par an, ce qui permettra de couvrir 40 % des besoins nationaux.

GOUVERNANCE DES DONNÉES

Cap sur l'unification des systèmes et la qualité des services numériques

Par S R.

Le lancement du dispositif national de gouvernance des données marque une nouvelle étape dans la transformation numérique de l'administration. L'objectif affiché est d'unifier, de centraliser et de sécuriser les données publiques afin d'accélérer la digitalisation des services destinés aux citoyens, aux entreprises et aux institutions. À travers ce dispositif, les autorités entendent poser les fondations d'un environnement numérique unifié, plus efficace et plus sûr, capable de soutenir à la fois la qualité du service public et la dynamique économique.
Le dispositif s'appuie sur une stratégie nationale de collecte, d'organisation et de sécurisation des données pour les rendre facilement exploitables dans la digitalisation des services. L'enjeu principal consiste à dépasser la fragmentation actuelle des systèmes d'information. « Jusqu'ici, chaque secteur s'est organisé à sa manière. Désormais, il est question d'uniformiser les formats et d'appliquer les mêmes normes de gestion », a souligné Younes Grar, consultant et expert en technologies de la communication, lors de son intervention sur la « Chaîne III » de la radio nationale.
Concrètement, la démarche vise à centraliser les données dans des centres dédiés, à harmoniser les formats et à mettre en place des règles communes de classification, de traitement et de protection. « Il s'agit de rendre les données à la fois accessibles, exploitables et sécurisées », a précisé M. Grar, rappelant que la gouvernance des données couvre l'ensemble des règles, des processus et des outils garantissant la fiabilité et l'usage responsable de l'information publique.
Selon lui, la réussite de la numérisation passe aussi par une meilleure interconnexion des bases existantes. « Chaque secteur dispose de ses propres données sans accès à celles des autres. La gouvernance des données est une condition indispensable pour offrir de vrais services numériques intégrés au citoyen », a-t-il ajouté.
De son côté, Mohamed Louail, directeur de la gouvernance numérique et de la coordination de la numérisation du secteur public au Haut-Commissariat à la numérisation, a indiqué que l'architecture juridique et technique du projet est en cours de consolidation. Il a révélé sur les ondes de la « Chaîne I » que « le projet de loi relatif à la numérisation se trouve à un stade avancé d'examen au niveau du Secrétariat général du gouvernement et qu'il doit encadrer l'ensemble de l'écosystème numérique, à savoir la gouvernance des données, les infrastructures, les services numériques, mais aussi l'économie et la société digitales ».Selon lui, la mise en service du système national de gouvernance des données constitue « une étape stratégique pour maîtriser, organiser, protéger et orienter l'exploitation des données », devenues un levier central de la décision publique et de la souveraineté numérique.
Le dispositif s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique 2025 à 2030 « Algérie numérique 2030 » et s'appuie sur des bases réglementaires récentes, notamment le décret présidentiel publié fin décembre 2025 qui en fixe le cadre.

MONNAIES

Le dollar stable face à l'euro

Le dollar était stable, mardi, face aux autres devises se remettant de sa chute de la veille accentuée par les inquiétudes sur les futures données sur l'emploi américain.
En début de séances matinales, le billet vert s'affichait stable (+0,01%) face à la monnaie unique européenne, à 1,1913 dollar pour un euro.
Sur la seule séance de lundi, l'euro a bondit de 0,84% face au dollar, les investisseurs étant attirés par la stabilité du marché européen.
La monnaie américaine prenait aussi 0,12% à la devise britannique, à 1,3676 dollar pour une livre.
Les investisseurs attendent les chiffres officiels de l'emploi américain pour le mois de janvier, dont la publication a été décalée de quelques jours, à mercredi, en raison de la paralysie budgétaire aux Etats-Unis.

EDUCATION NATIONALE

Retrait des convocations pour l'entretien oral des concours de recrutement à partir du 8 mars

Le ministère de l'Education nationale a invité, dans un communiqué rendu public mardi, les candidats dont les dossiers ont été acceptés dans le cadre des concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades d'enseignants au titre de l'année 2025, à retirer leurs convocations pour l'entretien oral à partir du 8 mars prochain.
"Suite au report des dates de l'entretien oral aux 24, 25 et 26 mars 2026, au lieu de la date initialement fixée au 21 février 2026, le ministère veille à réunir les conditions adéquates pour la tenue des entretiens et la garantie du bon déroulement de l'opération conformément aux plus hauts standards de transparence et de crédibilité", a précisé la même source.
A ce titre, "tous les candidats dont les dossiers ont été acceptés sont invités à retirer leurs convocations pour l'entretien oral, à compter du 8 mars 2026, via la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC), dédiée à cet effet sur le lien suivant: https://concours.onec.dz », ajoute le communiqué.

PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ DES ALGÉRIENS

Le DG de l'OMS salue les efforts du gouvernement

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, a salué la priorité accordée par l'Algérie, sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux menés dans des domaines essentiels à la protection et à la promotion de la santé des Algériens. Dans un post publié sur la plateforme X via son compte officiel, le docteur Ghebreyesus a également souligné "la qualité des échanges" avec le Professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), indiquant avoir convenu avec lui de renforcer la solide collaboration entre l'Algérie et l'OMS, notamment dans les domaines des systèmes d'alerte précoce pour les urgences sanitaires et de la fabrication locale de produits médicaux pour la protection de la santé et des Algériens et des populations en Afrique.
Cette publication fait suite à l'audience accordée au Professeur Kamel Sanhadji par le directeur général de l'OMS, en marge des travaux de la 158? session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé, tenue du 2 au 6 février 2026 au siège de l'Organisation à Genève (Suisse). Cette rencontre bilatérale s'est déroulée en présence de M. Rachid Bladehane, ambassadeur, Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève, ainsi que de hauts cadres de l'OMS. Les échanges ont porté sur les perspectives de renforcement du partenariat stratégique entre l'OMS et l'Algérie, notamment autour des priorités communes en matière de santé mondiale. A cet égard, les discussions ont mis l'accent sur la mise en œuvre du 14e programme général de travail de l'OMS (The Fourteenth General Programme of Work – GPW 14), pour la période 2025-2028, ainsi que sur le soutien aux efforts visant la réalisation de l'Objectif de développement durable numéro 3 relatif à la santé et au bien-être.
A ce titre, les efforts récents déployés par l'Algérie dans ce domaine ont été mis en exergue, notamment à travers l'organisation à Alger de la Conférence ministérielle sur la production locale de médicaments et de technologies de santé en Afrique, ainsi que les actions engagées pour le renforcement du cadre réglementaire pharmaceutique national, en vue d'atteindre le niveau de maturité 3 (ML3). Les deux parties ont également examiné les moyens de consolider des systèmes de santé résilients, capables de faire face aux défis sanitaires actuels et futurs. Les échanges ont, en outre, abordé les enjeux liés à la préparation et à la riposte aux urgences sanitaires, ainsi que le renforcement de la coopération régionale, en particulier dans les domaines de la surveillance sanitaire, de la mise en œuvre effective du Règlement sanitaire international (RSI), de la prévention, de la préparation et de la riposte, de la coopération transfrontalière, ainsi que de la promotion des mécanismes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. La rencontre a également permis d'aborder la question de la production locale de médicaments et d'autres technologies de santé.

R N.

COMMISSION DES FINANCES DE L'APN

Présentation du projet de loi de règlement budgétaire 2023

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté, lundi, le projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2023 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).
Présentant le projet lors d'une séance présidée par Mohamed Benhachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Bouzred a indiqué que le montant des recettes réalisées en 2023 a dépassé 9.017 milliards de dinars, soit une hausse de plus de 24% par rapport à l'année 2022, tandis que les charges budgétaires ont atteint 10.592 milliards de dinars (+0,93% par rapport à 2022).
Détaillant les recettes budgétaires, le ministre a précisé que les ressources fiscales se sont élevées à 7.396 milliards de dinars, dont 3.856 milliards de dinars de fiscalité pétrolière, tandis que les revenus du domaine de l'Etat sont estimés à 86 milliards de dinars.
Les charges budgétaires incluent les dépenses effectives de l'ordre de 3.340 milliards de dinars consacrées aux transferts, 3.213 milliards de dinars destinés aux dépenses de personnel et 1.188 milliards de dinars à l'investissement.
Selon le ministre, le taux de consommation du budget a atteint 72% du total des dépenses prévues dans la loi de finances rectificative de la même année, attribuant ce niveau au fait que l'année 2023 a marqué l'entrée en vigueur du nouveau Budget Programme, où "certaines insuffisances liées au manque de clarté des procédures pour les ordonnateurs ont été relevées".
Quant aux indicateurs économiques, le ministre a révélé que le taux de croissance économique s'est établi à 4,10 % en 2023, contre 3,6 % en 2022.
Au terme de son exposé, M. Bouzred a évoqué le nouveau cadre juridique de la loi de finances, qui impose à chaque ordonnateur l'élaboration d'un rapport spécifique sur les priorités et la planification lors de la préparation de la loi de finances, ainsi que l'établissement d'un rapport ministériel sur la performance après exécution, soulignant que les ordonnateurs ont commencé progressivement à s'adapter à ce nouveau mode d'élaboration et d'exécution du budget.

APS

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	1,88	-15,96	6,09	10,14	6636	2 289 420,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	-0,20	-0,78	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	1,99	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 295,00	2290,00	-0,22	-0,29	1,00	10,92	5,46	2155	4 934 950,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-7,55	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	4,10	3,97	5,00	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 10 فيفري 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 10 Février 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ	
		Moyenne	Maximum	Minimum		المنتجات
Légumes frais	Pomme de terre	66	75	57	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	83	98	68	الطماطم	
	Oignon sec	74	82	66	البصل الجاف	
	Ail sec	909	998	821	الثوم الجاف	
	Carotte	90	101	79	الجزر	
	Navet	103	115	91	اللفت	
	Choux fleur	81	91	71	قرنبيط	
	Choux	86	97	75	الكرنب	
	Courgette	126	142	111	الكوسة	
	Haricot vert	358	385	331	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	153	169	136	الخس	
Fruits frais	Mandarine	184	219	150	المندرين	فواكه طازجة
	Orange	152	187	117	البرتقال	
	Citron	147	170	125	الليمون	
	Pomme locale	402	486	319	التفاح المحلي	
	Datte	516	649	383	التمر	
	Banane	506	526	481	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1914	2057	1770	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	386	402	370	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	21	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

INNOVATION SANITAIRE

Des laboratoires américains prêts à accompagner l'Algérie

Plusieurs entreprises pharmaceutiques américaines ont exprimé, lundi à Alger, leur volonté de renforcer leur coopération avec les opérateurs algériens afin de soutenir l'innovation dans le secteur de la santé. Cette annonce a été faite à l'occasion d'un forum de haut niveau organisé par la Chambre de commerce américaine en Algérie (AmCham), sous le thème : « Stimuler l'innovation à travers la coopération stratégique entre l'Algérie et les États-Unis ».

Par Réda Hadi

Réunissant des représentants d'institutions publiques, des acteurs industriels, des universitaires et des experts, cette rencontre a mis en lumière les opportunités de partenariat entre les deux pays dans un contexte mondial marqué par l'accélération des technologies médicales, la transformation numérique des systèmes de santé et l'essor de l'intelligence artificielle appliquée à la recherche pharmaceutique.
Intervenant à l'ouverture du forum, le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Ryan Palsrok, a souligné « la capacité des entreprises américaines à transférer des sciences et des technologies de pointe en Algérie ». Il a insisté sur l'importance d'une coopération étroite avec les professionnels de la santé, les institutions académiques et les ministères concernés afin de stimuler la croissance du secteur des soins.
Selon le diplomate, les relations économiques bilatérales, « de longue date et multidimensionnelles », connaissent un développement soutenu dans plusieurs secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'agriculture et la technologie. Le domaine de la santé constitue désormais, a-t-il affirmé, un axe prioritaire appelé à bénéficier de cette dynamique.
Ryan Palsrok a également réitéré le soutien des États-Unis aux initiatives visant à consolider les relations économiques avec l'Algérie et à encourager l'innovation, considérée comme un levier essentiel pour bâtir des systèmes de santé performants et résilients.
De son côté, le président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, Warren Murdoch, a estimé que la tenue de ce forum traduisait « une ambition commune de renforcer le système de santé en Algérie à travers une innovation pharmaceutique responsable, durable et de niveau mondial».
Il a rappelé que l'innovation ne se limite plus à un simple moteur de croissance économique. Elle constitue désormais « un pilier de la résilience sanitaire nationale » et un facteur clé de compétitivité industrielle. Les systèmes de santé modernes, a-t-il expliqué, reposent sur leur capacité à intégrer rapidement les avancées scientifiques et technologiques, qu'il s'agisse de biotechnologies, de thérapies ciblées ou de solutions numériques.
Évoquant la profonde mutation que connaît l'industrie pharmaceutique à l'échelle internationale, Warren Murdoch a mis en avant l'importance de la recherche et développement (R&D), désormais appuyée par l'intelligence artificielle, la santé numérique et l'industrialisation intelligente. Ces transformations, selon lui, redéfinissent les chaînes de valeur mondiales et imposent une adaptation rapide des écosystèmes nationaux.
Il a, dans ce contexte, salué les réformes engagées par l'Algérie et les investissements consentis pour moderniser son système sanitaire. Ces efforts, a-t-il estimé, offrent « des bases prometteuses pour accélérer le progrès scientifique, renforcer les capacités locales et favoriser une meilleure intégration dans les chaînes de valeur internationales ».

Un accès accéléré aux traitements innovants

La vice-présidente de la Chambre et directrice d'un laboratoire américain implanté en Algérie, Doria Oughlis, a pour sa part affirmé que la participation des firmes américaines à ce forum illustrait leur volonté de promouvoir une action commune afin d'accélérer l'accès des patients aux innovations thérapeutiques.
Elle a qualifié la coopération algéro-américaine dans le domaine de la santé de « stratégique », soulignant qu'elle permet non seulement d'introduire des traitements innovants, mais également de développer des compétences locales et de renforcer les capacités industrielles nationales.
Pour les intervenants, l'enjeu dépasse la simple importation de médicaments. Il s'agit de construire un écosystème d'innovation intégrant la recherche clinique, la production locale, la formation spécialisée et la protection de la propriété intellectuelle.
Les débats ont également porté sur les conditions nécessaires à l'émergence d'un environnement durable favorable à l'innovation. Les participants ont notamment insisté sur l'importance de la protection des brevets d'invention, considérée comme un facteur déterminant pour attirer les investissements et encourager la recherche.
Le renforcement des capacités nationales en matière d'essais cliniques a également été évoqué comme un axe stratégique. Le développement de centres de recherche performants, la formation de chercheurs et la mise en place de cadres réglementaires adaptés sont apparus comme des priorités pour positionner l'Algérie comme un acteur crédible dans le domaine pharmaceutique à l'échelle régionale.
Par ailleurs, le forum a enregistré la présence de représentants de plusieurs départements ministériels, du recteur de l'Université des sciences médicales, Merzak Ghernaout, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que d'un représentant de la Direction générale des Douanes. Des organisations professionnelles, des experts et des enseignants-chercheurs ont également pris part aux échanges. Cette mobilisation multisectorielle illustre l'intérêt croissant accordé au secteur pharmaceutique en tant que levier de diversification économique et de souveraineté sanitaire. Dans un contexte où la sécurité des approvisionnements médicaux est devenue une priorité mondiale, l'Algérie ambitionne de consolider sa production locale tout en s'ouvrant aux partenariats technologiques internationaux.
À travers ce forum, les entreprises pharmaceutiques américaines ont ainsi affiché leur disponibilité à accompagner cette ambition, en misant sur un partenariat fondé sur le transfert de savoir-faire, l'innovation scientifique et la construction d'un système de santé moderne, compétitif et durable.

DJEZZY -YASSIR

Signature d'une convention de partenariat

L'entreprise Djezzy et la plateforme multiservices, Yassir, ont signé une convention de partenariat offrant aux clients de Djezzy une expérience utilisateur digitale fluide et sécurisée au sein de l'écosystème Yassir, a indiqué, hier, un communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile.
La cérémonie de signature a eu lieu au siège de l'entreprise Djezzy, leader des technologies de communications numériques, à Dar El-Beida (Alger), en présence de son Directeur général, Boumediene Senouci, et du Président-directeur général de Yassir, Noureddine Tayebi, précise la même source.
"Ce partenariat a pour objectif d'offrir aux clients de Djezzy une expérience utilisateur digitale fluide et sécurisée au sein de l'écosystème Yassir", indique le communiqué, précisant que "désormais, les usagers pourront, en un seul clic, recharger leurs lignes, activer des offres internet ou régler leurs factures directement via l'application".
La même source note que cette collaboration "illustre la volonté des deux entités de créer des synergies technologiques fortes pour simplifier le quotidien des Algériens grâce à des solutions numériques natives".
Par ailleurs, Yassir rejoint le programme Student Campus, une "initiative durable lancée par Djezzy et Algérie Poste pour accompagner les étudiants algériens", ajoute le communiqué, soulignant que la plateforme multiservices de Yassir "mobilise son expertise technologique pour offrir des avantages privilégiés et des services sur mesure adaptés au mode de vie connecté des étudiants afin de faciliter leur accès aux services digitaux essentiels tout au long de leur parcours universitaire".
A cette occasion, M. Senouci s'est félicité de la concrétisation de ce partenariat avec "un grand acteur du numérique en Algérie", relevant que "cette alliance met en lumière les opportunités qu'offre la numérisation pour le développement de l'économie et le bien-être du citoyen".
De son côté, M. Tayebi a indiqué que ce partenariat avec Djezzy, "acteur majeur des télécommunications, est une étape naturelle dans l'expansion de notre écosystème", soulignant qu'"en unissant nos forces technologiques, nous ne nous contentons pas de simplifier des services, mais nous bâtissons une infrastructure numérique intégrée qui répond aux besoins réels de nos utilisateurs".
A travers cet accord, Djezzy "confirme son engagement en faveur de la digitalisation de l'économie nationale et de mettre la technologie au service de la jeunesse algérienne", conclut le communiqué.

APS

AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 119,1 MILLIARDS DE DA

Ooredoo Algérie affiche une performance financière solide en 2025

Le Groupe Ooredoo a annoncé ses résultats financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2025, avec un chiffre d'affaires de 119,1 milliards de DA. Dans un communiqué adressé à notre rédaction hier, l'opérateur téléphonique a précisé que cet exercice a été marqué par une croissance de 13,9 % du chiffre d'affaires, passant de 104,6 milliards de DA en 2024 à 119,1 milliards de DA. Des résultats qui confirment la solidité de la performance de Ooredoo Algérie ainsi que la pertinence de sa stratégie de développement à long terme.
Le résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) s'est établi à 53.4 milliards de dinars algériens en 2025, contre 44.2 milliards de dinars algériens par rapport à l'année 2024, enregistrant une progression de 21%, reflétant la solidité de la performance opérationnelle de l'entreprise. Dans le cadre de sa politique d'investissement à long terme, Ooredoo Algérie a consacré 35.3 milliards de dinars algériens en 2025 contre 16.7 milliards de dinars algériens en 2024, soit une augmentation de 111.3%, destinés au renforcement, à la modernisation et à l'extension de son réseau à travers l'ensemble du territoire national. Ces investissements, réalisés notamment dans le cadre du Service Universel des Communications Électroniques (SUT), ont permis d'accompagner le lancement de la 5G en Algérie, tout en améliorant durablement la qualité de service pour l'ensemble des clients. À fin décembre 2025, le parc clients de Ooredoo Algérie s'élevait à 15.32millions d'abonnés, contre 14.73millions d'abonnés par rapport à la même période de l'année 2024, soit une augmentation de 4%, illustrant ainsi la confiance renouvelée de ses clients et la position de Ooredoo comme un acteur de référence dans l'appropriation des usages de la 5G en Algérie.
Commentant ces résultats, M. Roni Tohme, Directeur Général de Ooredoo Algérie, a déclaré :« L'année 2025 a marqué un tournant majeur pour le secteur des télécommunications en Algérie avec le lancement de la 5G. Dans ce contexte, Ooredoo Algérie a consacré d'importants investissements pour renforcer son réseau et accompagner cette nouvelle génération de technologie. Notre ambition est de proposer à nos clients des services toujours plus innovants et performants, tout en contribuant activement à la transformation numérique et au développement économique du pays. »
Les résultats enregistrés en 2025 traduisent l'efficacité de la stratégie de l'entreprise, articulée autour de l'accélération de la transformation numérique, du renforcement et de la modernisation continue des infrastructures réseau, ainsi que d'un engagement constant en faveur de l'excellence de l'expérience client, dans un contexte de transition vers les technologies mobiles de nouvelle génération. Pour l'année 2026, Ooredoo Algérie entend capitaliser sur les acquis de 2025 et prévoit de maintenir un niveau d'investissement soutenu afin d'optimiser la couverture, la capacité et la qualité de son réseau, tout en développant de nouveaux usages et solutions à forte valeur ajoutée au bénéfice des particuliers, des entreprises et de l'écosystème numérique national.
Les résultats financiers de l'exercice 2025 confirment la pertinence des orientations stratégiques de Ooredoo et la solidité de son positionnement sur le marché algérien des télécommunications, en pleine phase de transformation.

R E.

EL BAYADH

Ouverture de 10 marchés de proximité en prévision du mois de Ramadhan

L'opération d'ouverture de dix marchés de proximité a été lancée, lundi dans la wilaya d'El Bayadh, en prévision du mois de Ramadhan, à-on informé auprès de la direction locale du Commerce.
Le chef du service de l'observation du marché et de l'information économique, Mustapha Gueti, a indiqué à l'APS que cinq marchés de proximité ont été ouverts, lundi dans les communes d'El Bayadh (nouvelle ville), Bougtob, Brizina, El Kheiter, Lahmar et Boualem, en attendant l'ouverture progressive des autres infrastructures réparties à travers les daïras d'El-Abiodh Sidi Cheikh, Rogassa, Boussemghoun et Chellala, ainsi qu'un autre marché au centre-ville d'El Bayadh.
Ces espaces commerciaux regroupent des opérateurs économiques publics et privés proposant divers produits, notamment des denrées alimentaires, des fruits et légumes, des viandes et d'autres produits de consommation à des prix compétitifs, a ajouté le responsable.
Dans le même contexte, le complexe régional des viandes rouges de la commune de Bougtob devrait recevoir des têtes de bétail importées, qui seront abattues puis mises sur le marché à des prix étudiés, afin de soutenir l'approvisionnement pendant le mois de Ramadhan.
Par ailleurs, le secteur du commerce dans la wilaya d'El Bayadh a élaboré, à l'occasion du mois sacré, un programme intensif de contrôle, également pendant les heures normales de travail qu'en dehors de celles-ci, portant sur la qualité des produits, la répression des fraudes et le suivi des pratiques commerciales. Ce dispositif vise également à assurer un approvisionnement régulier du marché en produits de consommation, en coordination avec les différents partenaires et secteurs concernés, tout en mettant en œuvre un programme de sensibilisation axé sur la rationalisation de la consommation et la lutte contre le gaspillage alimentaire, selon la même source.

R.R.

AÏN TEMOUCHENT

De nouveaux projets d'investissement renforcent la dynamique économique à Aïn Kihal

La commune d'Aïn Kihal, relevant de la wilaya d'Aïn Temouchent, franchit une nouvelle étape dans son développement local avec la mise en service de plusieurs projets d'investissement à vocation commerciale et agricole. Ces réalisations, supervisées lundi par le wali Mabrouk Ouled Abdennebi, s'inscrivent dans une dynamique visant à renforcer l'activité économique, améliorer les services de proximité et soutenir la sécurité alimentaire dans la région.

Synthèse Rédaction régionale

Au cœur de cette impulsion figure l'inauguration d'un nouveau marché de proximité, réalisé dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL). Doté d'une enveloppe financière de 15,6 millions de dinars, ce projet ambitionne de structurer l'activité commerciale locale tout en offrant un cadre moderne et organisé aux commerçants et aux citoyens.
Selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Kihal, Benmansour Benaouda, le marché s'étend sur une superficie globale de 3.000 mètres carrés. Il comprend 18 locaux commerciaux flambant neufs, une poissonnerie équipée de quatre espaces de vente, ainsi que huit autres locaux aménagés dans le même périmètre, valorisant ainsi le patrimoine communal. Conçu pour répondre aux besoins quotidiens des habitants, cet espace commercial a été exploité, dans une première phase, en tant que marché solidaire à l'occasion du mois sacré de Ramadan, période marquée par une forte demande en produits alimentaires.
Lors de sa visite, le wali a insisté sur la nécessité d'assurer un approvisionnement régulier et suffisant en produits de large consommation. Il a donné des instructions aux responsables du secteur du commerce afin de veiller à la disponibilité des denrées alimentaires à des prix compétitifs, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de lutter contre toute forme de spéculation.
Parallèlement à ce projet public, la commune a également bénéficié d'un investissement privé structurant dans le secteur agricole. Il s'agit de la réalisation de six chambres froides au sein d'une exploitation agricole individuelle (EAI) s'étendant sur 9,3 hectares. Ces infrastructures, désormais opérationnelles, offrent une capacité totale de stockage estimée à 2.160 mètres cubes.
D'après le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya, Mohamed Mehdi Kada, ces chambres froides accueilleront prochainement environ 5.100 quintaux de pommes de terre issus de la récolte locale. Le stockage de ces quantités permettra d'assurer un approvisionnement régulier du marché et de contribuer à la stabilisation des prix de ce produit stratégique sur les marchés locaux, notamment en période de fluctuation.
L'exploitation ne se limite pas au stockage. Elle dispose également d'une laiterie capable de produire quotidiennement 6.700 litres de lait reconstitué à partir de poudre, en plus de 300 litres de lait frais. Un projet d'extension est prévu avec l'acquisition de 38 vaches laitières, ce qui devrait permettre d'augmenter sensiblement la production de lait frais à moyen terme et de réduire la dépendance aux intrants importés.
Saluant ces initiatives, le wali d'Aïn Temouchent a souligné l'importance de ce type de projets intégrés, qui conjuguent investissement public et privé. Selon lui, ils constituent un levier essentiel pour dynamiser l'économie locale, créer des emplois et renforcer la sécurité alimentaire, objectif stratégique au cœur des priorités nationales.

BATNA

Raccordement de 370 foyers au réseau du gaz naturel dans la daïra de Ras El Aioun

Pas moins de 370 foyers situés dans 6 mechtas de la daïra de Ras El Aioun (Batna) ont été raccordés, lundi, au réseau de distribution du gaz naturel au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Riadh Benahmed, qui effectuait une tournée d'inspection dans cette région de la wilaya.
Il s'agit des mechtas de Bouikhlidjen et de Djar Ennaâma, dans la commune de Talkhemt, d'El Kass, de Zidi, d'Ain Harath et d'El Khendak (commune de Gosbat) qui sont des zones isolées et montagneuses où l'hiver est particulièrement rigoureux.
Le raccordement de ces petites localités s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour stabiliser la population dans ces régions à caractère agricole, et améliorer leur cadre de vie, selon les explications fournies par le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz, Faouzi Amzal. Il a indiqué que le coût total de ces projets s'élevait à environ 70 millions de dinars puisés du programme de rattrapage des zones d'ombre et du budget de la wilaya. Le même responsable a ajouté que la daïra qui comprend les communes de Ras El Aioun, d'Ouled Sellam, de Talkhemt, de Rahbat, de Guigba et de Gosbat a défini de 83 opérations pour un investissement public de 4,7 milliards de dinars destiné à raccorder 9.076 logements aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel, étant précisé que les travaux sont " presque terminés dans les différentes communes ".
Au cours de sa tournée, le chef de l'exécutif local de l'exécutif local a inspecté, dans les six communes citées, plusieurs projets de développement touchant différents secteurs, notamment l'habitat, la santé, la jeunesse, les sports et l'éducation.
La visite de M. Benahmed a également été marquée par l'inauguration d'un centre de dialyse dans la commune de Ras El Aioun et d'une annexe administrative, entièrement réhabilitée, dans la commune de Rahbat où il a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement d'un lotissement social de 75 parcelles à bâtir.
Au terme de sa visite, le chef de l'exécutif local s'est enquis des préoccupations des citoyens qu'il s'est engagé à examiner en fonction des priorités et des ressources financières disponibles.

Agence

BOUMERDES

Un plan de développement global pour la réhabilitation de la commune de Bordj Menail

La commune de Bordj Menail, l'une des plus importantes de la wilaya de Boumerdes, relève d'un plan de développement global, dotée d'une enveloppe financière conséquente au titre de plusieurs programmes de développement, at-on appris, lundi, auprès de cette collectivité locale.
Ce plan revêt un caractère particulier "en matière de financement, de réalisation et de suivi", selon un exposé présenté au wali de Boumerdes, Fouzia Naama, par les membres de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bordj Menail lors des travaux du conseil exécutif de wilaya.
La mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans la vision adoptée par la wilaya, qui vise à réhabiliter la commune à travers l'amélioration du cadre de vie, le renforcement de son esthétique urbaine et le relèvement de la qualité des espaces et équipements publics. Son exécution intervient après l'achèvement des travaux de base, notamment des réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales, gaz, électricité et fibre optique), ainsi que des travaux de voirie, selon la même source. Les opérations de développement en cours dans le cadre de ce plan cohérent notamment à aménager la route dépendant de la cité "Madaoui Ali" à celle de " Bousbaa Ali", aménager et revêtir le boulevard de la Libération menant à la cité "Ben Si Ali" et à aménager la route dépendant de la cité "Si El Haouas" à "Bastos".
Ces actions s'ajoutent à d'autres opérations dont le lancement est programmé courant 2026, portant notamment sur l'aménagement de la rue « Benour Ali », de la partie-ouest du centre-ville en direction du Centre de formation professionnelle et de la route nationale RN12, ainsi que sur l'aménagement et le revêtement de la partie-est du centre-ville.
D'autres projets de réhabilitation globale des routes, des artères principales et secondaires ainsi que des trottoirs sont également prévus, ce qui améliore la circulation et de l'aspect urbain de la ville.

APS

MENACÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le président de la Fed «ne cédera pas aux intimidations» de Trump

« Il s'agit d'une tentative visant à créer un État autocratique. C'est aussi simple que cela », a déclaré le sénateur Chris Murphy.

Par Jake Johnson (*)

Le président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, a révélé dans une récente déclaration virulente que le ministère américain de la Justice le menaçait de poursuites pénales, une mesure que le chef de la banque centrale a qualifiée d'« intimidation » pour ne pas avoir cédé aux exigences du président Donald Trump en matière de politique de taux d'intérêt.

« J'ai un profond respect pour l'État de droit et l'obligation de rendre des comptes dans notre démocratie. Personne, et certainement pas le président de la Réserve fédérale, n'est au-dessus des lois », a déclaré Powell dans une déclaration vidéo. « Mais cette mesure sans précédent doit être replacée dans le contexte plus large des menaces et des pressions constantes exercées par l'administration. »

Powell a déclaré que le ministère de la Justice, que Trump a utilisé à plusieurs reprises contre ses adversaires politiques, a signifié vendredi à la Réserve fédérale des citations à comparaître devant un grand jury concernant le témoignage du président de la banque centrale devant le Congrès au sujet de la rénovation des locaux de la Fed.

Mais Powell, qui a été nommé à ce poste par Trump en 2017, a déclaré que les accusations selon lesquelles il aurait induit les législateurs en erreur quant à l'ampleur des rénovations étaient un « prétexte » masquant la véritable raison pour laquelle le ministère de la Justice lance une procédure pénale.

« La menace de poursuites pénales fait suite à la décision de la Réserve fédérale de fixer les taux d'intérêt sur la base de notre évaluation la plus pertinente de ce qui servira au mieux les intérêts de la population, plutôt que de suivre les préférences du président », a déclaré Powell.

« Il s'agit de savoir si la Fed pourra continuer à fixer les taux d'intérêt en se basant sur des données factuelles et les conditions économiques, ou si, au contraire, la politique monétaire sera dictée par des pressions politiques ou des intimidations. »

Le New York Times a rapporté dimanche que l'enquête sur Powell avait été approuvée à la fin de l'année dernière par Jeanine Pirro, une fidèle de Trump, ancienne présentatrice de Fox News qui occupe désormais le poste de procureure fédérale pour le district de Columbia. Trump a affirmé qu'il « n'était au courant de rien » concernant le cas Powell, mais a ajouté : « Il ne fait certainement pas du bon travail à la Fed, et il n'est pas très doué pour construire des immeubles. »

Powell, dont le mandat à la tête de la Fed prend fin en mai, a défié Trump à plusieurs reprises en public, rejetant comme illégale la menace du président de le démettre de ses fonctions à la tête de la banque centrale et, à un moment donné, a contredit Trump en face à face au sujet des affirmations de celui-ci concernant le coût estimé des rénovations de la Fed..

Powell a également publiquement critiqué les politiques tarifaires de Trump les accusant d'avoir fait grimper l'inflation.

« Ce sont vraiment les droits de douane qui sont à l'origine de la majeure partie des dépassements de l'inflation », a déclaré Powell le mois dernier, à l'issue de la réunion de la banque centrale du 10 décembre. La Fed a réduit ses taux d'intérêt à trois reprises l'année dernière, les abaissant au total de 75 points de base. Mais Trump fait pression pour obtenir des baisses de taux beaucoup plus agressives et a attaqué Powell, qui n'a pas l'autorité exclusive sur les décisions relatives aux taux d'intérêt, en le qualifiant de « crétin » et de « véritablement l'une de mes pires nominations ».

Lisa Gilbert, coprésidente du groupe de surveillance Public Citizen, a salué la « défense courageuse de l'État de droit » menée par Powell et a déclaré que la politique de la Fed « ne devrait pas être soumise à l'intimidation et au harcèlement des procureurs fidèles à Trump ».

« Le ministère de la Justice (DOJ) devrait servir l'État de droit, et non les instincts vindicatifs d'un président autocrate », a déclaré Gilbert. « Et le DOJ ne devrait jamais abuser de ses pouvoirs en matière d'application de la loi pénale pour intenter des poursuites fallacieuses contre les opposants politiques du président ou contre ceux qui font preuve d'un minimum d'indépendance. »

Les membres Démocrates du Congrès ont également pris la défense de Powell.

« Menacer de poursuites pénales le président de la Fed parce qu'il refuse de se plier aux injonctions du président en matière de taux d'intérêt sape l'État de droit, qui est le fondement même de la prospérité américaine », a écrit le représentant Ro Khanna (Démocrate-Californie) sur les réseaux sociaux.

Le sénateur Chris Murphy (Démocrate-Connecticut) a ajouté que « personne ne devrait perdre sa faculté à s'indigner face à ce qui arrive à notre pays ».

« Il s'agit d'une tentative visant à créer un État autocrate. C'est aussi simple que cela », a déclaré Murphy. « Trump menace d'emprisonner le président de la Réserve fédérale simplement parce qu'il refuse d'adopter la politique des taux souhaitée par Trump. »

La sénatrice Elizabeth Warren (Démocrate-Massachussetts), qui a souvent critiqué Powell et la politique en matière de taux d'intérêt de la Fed pendant son mandat, a écrit dimanche soir que Trump « veut nommer un nouveau président de la Fed ET écarter définitivement Powell du conseil d'administration afin de mener à bien sa prise de contrôle corrompue de notre banque centrale ».

Le mandat de Powell en tant que gouverneur de la Fed court jusqu'en janvier 2028. Kevin Hassett, le principal conseiller économique de Trump, est largement considéré comme le choix probable du président pour remplacer Powell à la présidence de la banque centrale.

Warren a appelé le Sénat à « ne nommer AUCUN candidat de Trump à la Fed » pendant l'enquête du ministère de la Justice sur Powell.

« Il détourne la loi comme un dictateur en herbe afin que la Fed soit à son service et à celui de ses amis milliardaires », a déclaré Warren à propos de Trump.

(*) Rédacteur pour Common Dreams. On peut le suivre sur Twitter : @johnsonjakep.

Source : Truthout, 12-01-2026

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

ARABIE SAOUDITE

Le taux d'inflation annuel grimpe de 2,1 % en décembre

Le taux d'inflation annuel de l'Arabie saoudite a atteint 2,1 % en décembre 2025, contre 1,9 % au même mois de l'année précédente, selon les données publiées par l'Autorité générale des statistiques (GASTAT).
La progression en glissement annuel reflète principalement la hausse des prix du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles (+4,1 %), des prix de aliments de et boissons (+1,3 %) et des prix des transports (+1,5 %).
Sur une base mensuelle, l'indice des prix à la consommation en décembre 2025 a légèrement progressé de 0,1 % par rapport à novembre de la même année. Les hausses les plus notables ont concerné le logement (+0,2 %), les soins personnels (+0,7 %) et la restauration (+0,2 %). A l'inverse, les prix des vêtements et chaussures ont reculé de 0,2 %, ceux des transports de 0,1 %, et les assurances de 0,3 %.
Parallèlement, l'indice des prix de gros a enregistré une hausse de 3,1 % en glissement annuel en décembre, soutenue par la progression des produits pétroliers raffinés (+8,2 %) et des produits chimiques de base (+7,8 %). Sur un mois, il a augmenté de 1 %, reflétant la vigueur des biens transportables hors produits métalliques et équipements.

R I.

RELANCE DES ÉCONOMIES ARABES

De nouvelles perspectives pour la Tunisie

La dynamique de reprise observée dans plusieurs pays arabes pourrait offrir à la Tunisie une fenêtre d'opportunités à moyen terme. C'est l'un des principaux enseignements du Rapport économique arabe 2025, publié récemment par le Fonds monétaire arabe (FMA) en collaboration avec ses partenaires régionaux. Le document met en avant une amélioration progressive des indicateurs macroéconomiques dans la région, susceptible de stimuler le commerce intra-arabe, d'attirer davantage d'investissements et de soutenir la reprise de secteurs clés comme le tourisme et les services.

Par Rédaction Internationale

Après plusieurs années marquées par les répercussions de la pandémie, les tensions géopolitiques et une inflation mondiale persistante, les économies arabes semblent s'engager sur la voie d'un redressement progressif. Le taux de croissance régional devrait atteindre environ 3,8 % en 2025, contre 2,2 % en 2024. Cette amélioration repose principalement sur un regain de stabilité macroéconomique, un reflux progressif de l'inflation et la mise en œuvre de réformes structurelles dans plusieurs pays.
Toutefois, cette reprise demeure inégale. Les pays exportateurs de pétrole profitent d'une relative solidité de leurs recettes énergétiques, ce qui renforce leurs marges budgétaires et leur capacité d'investissement. À l'inverse, les pays importateurs d'énergie, dont la Tunisie, continuent de faire face à des contraintes structurelles, notamment en matière d'endettement, de déficit budgétaire et de financement extérieur.
Dans ce contexte régional contrasté, la Tunisie affiche néanmoins des signaux encourageants. Le rapport estime que la croissance réelle du pays pourrait atteindre près de 3,2 % en 2025. Cette progression, bien qu'encore modérée, traduit un redressement graduel après plusieurs exercices marqués par une faible expansion économique. Elle reste cependant étroitement conditionnée à l'évolution des finances publiques, à l'accès aux financements extérieurs et à la poursuite des réformes engagées pour améliorer le climat des affaires.
Le ralentissement de l'inflation constitue l'un des points positifs soulignés par le rapport. En Tunisie, la hausse des prix s'est établie autour de 5,3 % à la mi-2025, contre 7 % en 2024 et 9,3 % en 2023. Cette décélération est notamment attribuée à la baisse des prix des produits alimentaires et à une relative stabilisation des marchés internationaux. Une inflation mieux maîtrisée contribue à préserver le pouvoir d'achat des ménages et à renforcer la visibilité pour les investisseurs.
Malgré ces avancées, les défis demeurent nombreux. L'économie tunisienne reste fortement dépendante de secteurs traditionnels tels que les phosphates, l'agriculture et le tourisme. Cette structure la rend vulnérable aux aléas climatiques, aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières et à la conjoncture internationale. La reprise du tourisme, favorisée par l'amélioration de la situation régionale et la demande accrue des marchés européens, pourrait toutefois jouer un rôle moteur en 2025 et 2026.
Le rapport souligne également l'importance du commerce intra-arabe comme levier de croissance. Une intensification des échanges régionaux pourrait permettre à la Tunisie de diversifier ses débouchés et de réduire sa dépendance à l'égard de certains marchés traditionnels. L'amélioration des infrastructures logistiques, la simplification des procédures douanières et le renforcement de l'intégration économique régionale figurent parmi les recommandations mises en avant.
Sur le plan budgétaire, la situation demeure sous pression. Les besoins de financement public pourraient atteindre près de 27 milliards de dinars en 2025, obligeant le gouvernement à mobiliser des ressources supplémentaires, tant sur le marché intérieur qu'auprès de partenaires internationaux. La maîtrise des équilibres budgétaires, la rationalisation des dépenses publiques et l'élargissement de l'assiette fiscale apparaissent comme des axes prioritaires pour consolider la stabilité financière.
À l'échelle régionale, le produit intérieur brut des pays arabes est estimé à environ 3 800 milliards de dollars en 2025. Les perspectives pour 2026 tablent sur une croissance plus soutenue, portée par la poursuite des réformes et une meilleure résilience face aux chocs extérieurs. Toutefois, les risques liés à l'environnement international, aux tensions géopolitiques et aux fluctuations des marchés énergétiques demeurent présents.
Pour la Tunisie, l'enjeu consiste désormais à transformer cette conjoncture régionale plus favorable en véritable moteur de développement. L'accélération des réformes structurelles, le soutien à l'investissement privé, la modernisation de l'administration et la promotion de secteurs à forte valeur ajoutée seront déterminants pour créer des emplois durables et améliorer le niveau de vie.
La relance des économies arabes ne constitue pas en soi une garantie de prospérité. Elle offre néanmoins à la Tunisie une opportunité stratégique qu'il lui appartient de saisir en consolidant ses fondamentaux économiques et en renforçant son intégration régionale. Dans un environnement mondial toujours incertain, la capacité du pays à mener des réformes cohérentes et à restaurer la confiance des investisseurs sera décisive pour inscrire la reprise dans la durée.

MAURITANIE

Lancement d'un atelier pour une revue conjointe du portefeuille des projets financés par la BM

Le ministère des Affaires économiques et du Développement, avec la collaboration du Groupe de la Banque Mondiale, a organisé à Nouakchott un atelier pour une revue conjointe du portefeuille des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale en Mauritanie.
Le portefeuille du Groupe de la Banque mondiale en Mauritanie se caractérise par une répartition équilibrée entre les secteurs clés, notamment le développement durable, l'énergie et les infrastructures, ainsi que le capital humain.
Les financements accordés ont connu une évolution remarquable ces derniers temps, pour atteindre une valeur totale actuelle de 1,13 milliard de dollars américains, soit environ 44 milliards d'ouguiyas, répartis entre les secteurs du développement humain et durable, des mines, de l'énergie, de la protection sociale, de l'agriculture et de l'élevage.
Dans le discours qu'il a prononcé, à cette occasion, le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Abdellahy Souleymane Cheikh Sidya, a indiqué cet examen constituait une occasion de se concerter sur la coopération, en dressant le bilan des projets mis en œuvre dans notre pays. Il a souligné que la Banque mondiale a accompagné les efforts de développement de la Mauritanie au cours des dernières décennies et qu'elle finance actuellement 20 projets dans le cadre de son portefeuille de coopération, dont 11 projets nationaux et 9 projets régionaux.
De son côté, le représentant résident de la Banque mondiale en Mauritanie M. Ibou Diouf a exprimé la reconnaissance du groupe au Gouvernement de la Mauritanie pour son engagement constant et la solidité du partenariat qui unit les deux parties. Cette collaboration fructueuse, a-t-il précisé, fondée sur la confiance et le dialogue, demeure un pilier essentiel de la mise en œuvre des projets et programmes soutenus par le Groupe.
M. Ibou Diouf a également félicité le Gouvernement pour les efforts consentis dans la mise en œuvre des projets, ainsi que pour la coopération étroite de l'ensemble des parties prenantes. Ces efforts contribuent, selon lui, de manière tangible, à la croissance économique, au développement du pays et à l'amélioration des conditions de vie des populations.
Le représentant résident a aussi saluer la capacité renforcée de la Mauritanie à mobiliser les financements IDA, avec des engagements dépassant 1 milliard USD.
« L'augmentation régulière des engagements entre FY20 et FY26 est un signal fort qui témoigne d'une coopération approfondie et d'un niveau de confiance croissant dans le pays, ses institutions et ses priorités de développement », a-t-il conclu.

Agence

CÂBLES À FIBRES OPTIQUES

L'Afrique a besoin de 36 milliards $ par an d'ici 2040

Sur le continent africain, le déficit en infrastructures est le plus important au monde. Du transport à l'énergie en passant par l'eau et les télécommunications, le temps presse pour la région.

Il faudra investir 36 milliards $ par an d'ici 2040 dans les câbles à fibres optiques pour accélérer la transformation productive du continent. C'est ce qu'indique le rapport « Dynamiques du développement en Afrique 2025 : Infrastructure, croissance et transformation », publié fin novembre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Commission de l'Union africaine (CUA).
Cette enveloppe représente environ 23 % du besoin annuel total d'investissement en infrastructures en Afrique, estimé à 155 milliards de dollars. Elle reste également inférieure aux estimations pour les routes (50 milliards $) et les voies ferrées (38 milliards $).
Pour les auteurs, cette situation s'explique principalement par le chemin déjà parcouru à coups d'investissement publics et privés sur la dernière décennie.
« Le réseau opérationnel de câbles à fibres optiques y est notamment passé d'environ 466 000 km en 2010 à 1,3 million km en 2024, multipliant ainsi par quatre la proportion de la population ayant accès à Internet […] », détaillent-ils.
Si les progrès restent aussi importants en termes de déploiement de la technologie numérique, plusieurs défis demeurent comme l'accessibilité financière. Le coût mensuel de l'Internet haut débit pour les utilisateurs de 18 pays africains s'élevait en 2024 à 56 $ contre 46 $ en Amérique latine et Caraïbes et 17 $ dans les pays en développement en Asie.
« Le renforcement des infrastructures publiques numériques, qui assurent la fourniture de solutions numériques de base aux entreprises et la prestation de services publics, peut par ailleurs s'avérer un précieux complément aux infrastructures de connectivité numérique, en permettant, entre autres, la simplification des procédures douanières, le développement des services et du commerce numériques transfrontaliers, le soutien à l'intégration des systèmes d'énergie renouvelable en Afrique et l'élargissement de l'accès aux financements commerciaux aux petites et moyennes entreprises », explique le rapport.
Mobiliser le secteur privé
Dans la course aux financements, le document estime que les gouvernements africains devront compter sur les investisseurs privés.
Il s'agit d'un enjeu majeur dans la mesure où les marges de manœuvre des pouvoirs publics sont limitées par des contraintes comme le poids croissant de la dette souveraine. Le rapport relève qu'entre 2019 et 2023, les gouvernements africains ont consacré en moyenne sept fois plus de ressources au service de la dette qu'aux infrastructures, et que, dans 15 pays, les paiements d'intérêts ont dépassé les montants investis dans l'ensemble des types d'infrastructures.
D'après le rapport, le secteur privé joue déjà pleinement sa partition et la mise en place d'un cadre réglementaire favorable pourra davantage booster son implication à moyen et long terme.

Agence

D'ICI 2030

L'Afrique a besoin de 6,1 millions de soignants supplémentaires

Pilier de croissance économique, la santé est un enjeu toujours aussi stratégique pour une Afrique qui aspire au développement. Dans un contexte géopolitique mondial incertain, garantir la prospérité future du continent exige d'investir dans la santé des citoyens, moteurs essentiels de la création de richesses.
L'Afrique a besoin de 6,1 millions de professionnels de la santé supplémentaires pour parvenir à la couverture santé universelle et couvrir les besoins essentiels d'ici 2030, selon la branche africaine du Centre de prévention et de contrôle des maladies (Africa CDC). Dans son rapport « African Health Workforce Compact I Investment Case Analysis Report » publié le 29 janvier 2026, l'organisation indique que le continent se heurte actuellement à une réalité budgétaire implacable : seuls le Rwanda, le Botswana et le Cap-Vert ont atteint ou dépassé l'objectif fixé par la Déclaration d'Abuja de 2001, qui recommandait de consacrer 15 % du budget national à la santé.
Il navigue entre pénurie de personnel, sous-financement chronique et fuite des compétences, ce qui nourrit une autre hémorragie : celle du tourisme médical. Selon la Banque africaine de développement (BAD), les Africains ont perdu 2400 milliards USD à travers ces soins recherchés hors du continent, un montant qui illustre l'ampleur du déficit de confiance et de capacité des systèmes sanitaires locaux.
C'est précisément sur cette tension entre urgence sanitaire et contraintes financières que l'Africa CDC propose de changer de cadre de lecture. Plutôt que de traiter la santé comme un poste de dépense, l'institution la présente comme un argument d'investissement continental. En termes simples, chiffrer ce que coûterait, mais surtout ce que rapporterait le rattrapage massif des effectifs de santé. Plutôt que 2030, l'horizon est porté à 2063 pour répondre au cadre stratégique de l'Union africaine (UA) « L'Afrique que nous voulons », pour la transformation socio-économique du continent sur 50 ans (2013 - 2063), visant une Afrique intégrée, prospère et pacifique.
Le rapport identifie les cibles concrètes sur lesquelles investir dans le système de santé africain, exprimées en densité de personnel par 10 000 habitants. Une manière de rappeler que la couverture universelle n'est pas un slogan, mais une capacité opérationnelle.

RI/Agence

SÉNÉGAL

Saint-Louis fait face à des difficultés d'approvisionnement en gaz butane

Au Sénégal, la question de l'accès au gaz domestique demeure d'actualité, dans un contexte marqué par des contraintes d'approvisionnement et des enjeux liés à l'organisation de la distribution sur le territoire. À Saint-Louis, la distribution du gaz butane de 6 kg connaît des perturbations liées à l'absence d'infrastructures locales de stockage. L'information a été rendue publique le 3 février, par les services régionaux du commerce, cités par l'Agence de presse sénégalaise (APS). Selon le directeur régional du Commerce, Ousmane Diallo, la région ne dispose pas d'unités de stockage ou de centres de distribution du gaz. Les grossistes implantés à Saint-Louis s'approvisionnent exclusivement à partir de Dakar, ce qui rend l'approvisionnement dépendant des délais de livraison depuis la capitale. Toujours d'après les autorités régionales, les commandes adressées aux fournisseurs enregistrent actuellement des retards importants. Les délais de livraison estimés auparavant à quelques jours, atteignent désormais deux à trois semaines, perturbant la disponibilité des bouteilles sur le marché local.
La tension concerne principalement les bonbonnes de 6 kg, format le plus utilisé par les ménages pour la cuisson. Les bouteilles de 2,7 kg et de 9 kg restent, selon les autorités régionales, moins affectées par les retards. Les autorités locales indiquent avoir saisi les instances compétentes afin de faciliter le retour à un approvisionnement normal, notamment à l'approche du mois de Ramadan. En avril 2022, déjà en pleine période de forte demande liée au Ramadan, Agence Ecofin avait signalé des difficultés d'accès aux bonbonnes de gaz domestique liées à une rupture des stocks.

Agence

NIGÉRIA

L'État de Gombe s'associe à un partenaire néo-zélandais dans l'élevage bovin

Le Nigéria est le premier marché pour les produits laitiers en Afrique de l'Ouest. Le gouvernement qui souhaite réduire sa dépendance aux importations compte sur la mobilisation des différents États opérant dans l'élevage pour renforcer la production de l'industrie locale.
Au Nigéria, le gouvernement de l'État de Gombe a signé le 3 février dernier un protocole d'accord avec Livestock Improvement Corporation (LIC), une entreprise néo-zélandaise spécialisée dans l'innovation agricole et l'amélioration génétique du bétail. Selon un communiqué publié sur le site du gouvernement, l'accord a été formalisé après une visite de deux jours en Nouvelle-Zélande, d'une délégation du gouvernement de l'État dans les locaux de LIC à Hamilton. Dans le cadre de ce partenariat, il est prévu la mise en place de systèmes modernes de gestion des troupeaux, la promotion de pratiques d'élevage durables et climato-intelligentes, ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et techniques à travers des formations et des échanges de connaissances.
« L'accord prévoit également un cadre pour des initiatives de recherche conjointes, incluant de possibles partenariats avec l'Université de Gombe, et explore des opportunités dans les domaines de la génétique et de la biotechnologie, notamment l'introduction potentielle [sous réserve d'approbations réglementaires] de caractéristiques génétiques laitières et bovines néo-zélandaises à haute performance », souligne le communiqué.
La Nouvelle-Zélande bénéficie en effet d'une solide réputation dans l'industrie laitière. Le pays a placé en moyenne 20,3 millions de tonnes de produits laitiers par an sur le marché international entre 2021 et 2023, ce qui en fait le premier exportateur mondial selon la FAO. Ce développement intervient alors qu'Abuja a annoncé en juin dernier son ambition de doubler la production laitière du Nigéria pour la porter à 1,4 million de tonnes d'ici 2030, avec l'appui du secteur privé et des partenaires internationaux. Dans le cadre de ces ambitions, le tout premier Conseil national pour le développement de l'élevage réunissant les États et les acteurs de l'industrie laitière, a été organisé le 29 novembre dernier dans l'État d'Adamawa en vue de coordonner les politiques, la mobilisation des ressources et le renforcement des partenariats pour développer le secteur de l'élevage dans le pays.

Rédaction

POINT-MARCHÉS

Les Bourses mondiales atones, entre indicateurs US et résultats d'entreprises

Les Bourses mondiales évoluent sans direction commune mardi, avant des indicateurs économiques aux Etats-Unis, et l'oeil sur les résultats d'entreprises.

Vers 08H30 GMT, sur le Vieux continent, Paris prenait 0,41%, Francfort cédait 0,11% et Londres reculait de 0,36%. Milan perdait 0,25%. En Asie, Hong Kong a gagné 0,58% et Shanghai 0,12%. Tokyo a terminé en nette hausse (+2,28%), battant un nouveau record. La place nippone est toujours portée par la victoire de la Première ministre japonaise Sanae Takaichi, dont le parti a remporté une majorité des deux tiers à la chambre basse du Parlement.
Plus généralement, les marchés sont sereins grâce au rebond de la tech des derniers jours, après la chute du secteur la semaine dernière sur fond d'inquiétudes autour de la rentabilité des investissements massifs dans l'IA. Désormais, "l'attention se tourne vers les indicateurs macroéconomiques américains" et "le marché devrait rester nerveux et réactif au moindre chiffre", relève John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement à Cité Gestion Private Bank. Les investisseurs décortiqueront notamment la publication des ventes au détail dans la première économie mondiale pour le mois de décembre, attendue vers 14H30 (heure de Paris). Suivront jeudi les chiffres de l'emploi et vendredi l'inflation pour janvier.
Ces indicateurs sont déterminants pour évaluer la future politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Plus l'inflation et l'activité sont faibles, plus l'institution monétaire sera susceptible de baisser ses taux, ce qui est favorable aux actions.
Mais un trop fort ralentissement de l'activité pourrait inquiéter les marchés sur la bonne santé de l'économie américaine.
Côté devises, le dollar était stable (+0,08% face à l'euro, à 1,1907 euro pour un dollar) après la chute de la veille, provoquée par des informations selon lesquelles Pékin aurait conseillé à ses institutions financières de limiter leurs détentions de bons du Trésor américain. Autre point d'attention des marchés: la publication des résultats d'entreprises des deux côtés de l'Atlantique.
Aux Etats-Unis, on attend notamment les chiffres du quatrième trimestre du géant de l'agroalimentaire Coca Cola, du constructeur automobile Ford et du laboratoire Gilead.

Kering bondit

En Europe, le titre du groupe de luxe français Kering gagnait 12,40% à 291,00 euros à Paris, après présentation des résultats annuels. L'entreprise a fait état de ventes en baisse de 13% et d'un plongeon de son bénéfice net de 93,6% en 2025, mais les analystes de Capital Markets pointent du doigt "un chiffre d'affaires légèrement supérieur aux attentes au quatrième trimestre". Et les résultats de Gucci, marque phare du groupe et en grande difficulté depuis plusieurs années, sont ressortis meilleurs qu'attendus, relèvent les analystes de Citigroup.

BP recule

Le géant pétrolier britannique BP a vu son bénéfice annuel plonger de 86% l'an dernier, à 55 millions de dollars, plombé par la baisse des prix du pétrole et une lourde charge liée à la transition énergétique, a-t-il annoncé mardi.
Vers 08H30 GMT, son titre reculait de 4% à 459 pence à Londres.

TUI patauge

Le numéro un mondial du voyage a annoncé "un très bon premier trimestre" (octobre-décembre) conforme à ses prévisions, avec un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros et un EBIT sous-jacent de 79 millions d'euros.
Son titre reculait pourtant: les analystes de Metzler l'imputent à des "prévisions prudentes pour le Royaume-Uni" pour 2026.
Le pétrole se stabilise
Le marché pétrolier se stabilise mardi en Asie, toujours influencé par les tensions entre Washington et Téhéran après l'appel américain à la prudence pour les navires commerciaux qui s'approcheraient des côtes iraniennes.
Vers 08H30 GMT, le baril de WTI nord-américain perdait 0,19% à 64,24 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,09% à 69,04 dollars.
Sur le front des métaux précieux, l'or cédait 0,39% à 5057 dollars l'once, et l'argent 2,08% à 81,78 dollars l'once.

Agence

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en hausse, le Dow Jones grappille un nouveau record

La Bourse de New York a clôturé dans le vert lundi, poursuivant son rebond entamé vendredi - notamment dans le secteur technologique -, à l'entame d'une semaine marqué par la publication de données macroéconomiques clés.
Le Dow Jones (+0,04%) a glané un nouveau plus haut, terminant à 50.135,87 points. L'indice élargi S&P 500 a gagné 0,47% et l'indice Nasdaq a pris 0,90%.
"Le redressement observé vendredi se poursuit aujourd'hui (...) après que la technologie a été en berne pendant quelques semaines", remarque Art Hogan, de B. Riley Wealth Management.
Le rebond des indices américains est intervenu après trois séances consécutives en franche baisse, alimentées par la publication des résultats trimestriels des géants technologiques et par l'annonce de plans d'investissement toujours plus massifs.
"Certaines inquiétudes ont été un peu exagérées dans les cours boursiers", estime Art Hogan. "Et nous essayons de récupérer une partie de ces pertes." "Les méga-capitalisations et les actions à forts rendements" profitent particulièrement du mouvement de hausse du jour, précisent les analystes de Briefing.com.
Le géant des semi-conducteurs Nvidia s'est par exemple octroyé 2,50%, Microsoft a avancé de 3,13%, Oracle s'est envolé de 9,64% tandis que AMD a pris 3,63%.
A partir de mardi, les investisseurs tourneront leur attention vers les publications macroéconomiques, avec d'abord les ventes au détail pour le mois de décembre.
Ce sont surtout les chiffres officiels de l'emploi pour le mois de janvier - dont la publication a été décalée de quelques jours après une brève paralysie budgétaire aux Etats-Unis - et l'indice d'inflation CPI, respectivement mercredi et vendredi, qui compteront.

APS

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 09 Février 2026
Valeur : 11 Février 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.6473	129.6623
1	EUR	EURO	153.6061	153.6498
1	GBP	POUND STERLING	176.2710	176.2914
100	JPY	JAPANESE YEN	82.7360	82.7720
1	CNY	CHINESE YUAN	18.7097	18.7135
1	CHF	SWISS FRANC	167.5679	167.6523
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.9867	95.0255
1	DKK	DANISH KRONE	20.5672	20.5705
1	SEK	SWEDISH KRONA	14.4235	14.4274
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	13.4235	13.4283
1	AED	UAE DIRHAM	35.2945	35.3034
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.5671	34.5748
1	KWD	KUWAITI DINAR	424.2385	424.4265
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.5342	44.9817
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.1186	14.1203
1	LYD	LIBYAN DINAR	20.4163	20.5207
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2584	3.2685
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.9867	177.9867

CAC 40

Proche de son plus haut historique

Hormis Londres, les marchés européens évoluent légèrement au dessus de l'équilibre après la publication de nouveaux résultats annuels. Porté par le bond de Kering, le CAC 40 se dirige vers une troisième séance de suite dans le vert. Vers 12h, l'indice phare parisien gagne 0,25% à 8 344,01 points, se rapprochant de son plus haut historique de janvier dernier en séance (8 396,72 points. L'Eurostoxx 50 est stable à 6 059,83 points. Les investisseurs ont pris connaissance de plusieurs résultats d'entreprises ce mardi matin. En Europe, Philips (+8,59%) se distingue à la Bourse d'Amsterdam après la publication des ses résultats trimestriels et annuels, ainsi que de ses objectifs à court et moyen terme. Au quatrième trimestre, les ventes en comparables ont augmenté de 7%, à 5,10 milliards d'euros, là où le consensus tablait sur +4,9% et +5,1% pour KBC Securities. Cette bonne performance a été portée par le dynamisme observé dans les segments Connected Care (+6,6%) et Personal Health (+13,6%), alors que la division Diagnosis & Treatment est en retrait (+3,7%). En outre, à Londres, BP (-4,74%) affiche une des plus frotes baisses du FTSE 100. La compagnie pétrolière britannique déçoit ses actionnaires après l'annonce de la suspension du rachat d'actions pour renforcer son bilan, conséquence d'une perte nette de 3,4 MdsEUR. L'endettement net recule cependant de 15 % sur un an. TUI (-5,09%) recule alors que le voyagiste européen a annoncé avoir réalisé "le meilleur premier trimestre de son histoire", parvenant à diviser par deux ses pertes au premier trimestre de son exercice comptable (octobre-décembre). A Paris, Kering affiche la plus forte hausse du CAC 40. Bondissant de 10,99%, ses résultats trimestriels ont entraîné dans son sillage les autres mastodontes du luxe comme LVMH et Hermès, essentiels pour la performance globale du CAC. Kering profite d'un quatrième trimestre moins dégradé que redouté, avec des ventes en recul limité à -3%. Malgré un exercice 2025 lourdement pénalisé (résultat net de 72 MEUR) du groupe de luxe, le marché retient l'amélioration séquentielle et les premiers signes de reprise chez Gucci. Les nouvelles collections et la promesse d'un plan stratégique en avril alimentent l'anticipation d'un rebond en 2026.
Côté statistiques, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du BIT a augmenté de 56 000 au quatrième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent, à 2,5 millions de personnes, selon l'Insee. Le taux de chômage au sens du BIT s'est ainsi établi à 7,9% de la population active, supérieur de 0,2 point à son niveau du troisième trimestre 2025 et à son plus haut niveau depuis le troisième trimestre 2021, mais nettement au-dessous de son pic de mi-2015. En cours de séance, les investisseurs doivent encore prendre connaissance de quelques données américaines cet après-midi, à savoir les prix à l'importation et les ventes de détail pour décembre, puis les stocks des entreprises pour novembre.
Vers 12h, l'euro perd 0,05% à 1,1909 dollar.

Agence

POUR RELANCER LA CROISSANCE

Ursula von der Leyen propose une Europe à deux vitesses

La présidente de la Commission européenne estime que les États membres devraient pouvoir avancer par groupes restreints plutôt que d'attendre un consensus des Vingt-Sept, alors que l'Union peine à relancer sa croissance.

Les dirigeants de l'UE doivent se réunir jeudi 12 février à Alden Biesen, en Belgique, pour « réfléchir » à un moyen de surmonter la crise économique que traverse le bloc.
Or, selon Ursula von der Leyen, l'un des principaux freins à la compétitivité européenne réside dans le dysfonctionnement du marché unique.
Dans une lettre adressée aux chefs d'État et de gouvernement lundi 9 février, elle souligne que la fragmentation règlementaire entre pays membres équivaut à des barrières commerciales comparables à des droits de douane de 45 % sur les biens et de 110 % sur les services.
« Notre ambition doit toujours être de parvenir à un accord entre les 27 États membres », affirme la présidente de l'exécutif. « Cependant […] nous ne devons pas hésiter à utiliser les possibilités prévues dans les traités sur la coopération renforcée », ajoute-t-elle, en référence à une disposition spéciale en vertu de laquelle au moins neuf pays peuvent s'associer, contournant ainsi les exigences traditionnelles de consensus de l'Union.
Les États membres ont formé des coalitions informelles dans l'espoir d'imposer leur point de vue sur des questions clés telles que les exigences « Made in Europe ». Ursula von der Leyen y voit des « instrument nécessaire ».

En janvier, les sociaux-démocrates allemands ont lancé le format E6, réunissant les cinq plus grandes économies de l'UE ainsi que les Pays-Bas. Parallèlement, le chancelier chrétien-démocrate Friedrich Merz s'est rapproché de la France et de l'Italie sur la question des minéraux critiques.
Les pays du Nord, pour leur part, ont coordonné leur résistance à la pression française en faveur d'exigences « Made in Europe ».
Pour Ursula von der Leyen, la « coopération renforcée » — mécanisme d'intégration différenciée introduit en 1997 et jusqu'ici peu utilisé — pourrait désormais servir à combler les lacunes du marché unique.
Les barrières commerciales intra-UE ont été identifiées comme un obstacle majeur à la croissance économique de l'Union. « Les divergences entre les règles nationales et les conditions commerciales des États membres empêchent les entreprises de réaliser leur plein potentiel », écrit la présidente de la Commission.
Elle annonce également une « initiative ciblée » contre la surtransposition du droit européen — pratique consistant pour certains États, notamment l'Allemagne, à ajouter des exigences nationales supplémentaires aux règles adoptées à Bruxelles.
En collaboration avec les États membres et le Parlement européen, la Commission entend approuver une « feuille de route commune sur le marché unique » lors d'un sommet des dirigeants en mars, apprend-on encore dans la lettre.

R.I.

PLOMBÉ PAR DES PRIX DU PÉTROLE EN BAISSE ET DES DÉPRÉCIATIONS

Le bénéfice annuel du géant britannique BP recule de 86%

Le géant pétrolier britannique BP a vu son bénéfice annuel plonger de 86% l'an dernier, à 55 millions de dollars, plombé par la baisse des prix du pétrole et une lourde charge liée à la transition énergétique, a-t-il annoncé mardi.
En pleine révolution interne après être largement revenu sur une ambitieuse stratégie climatique, le groupe explique notamment dans un communiqué avoir subi des dépréciations «d'environ 4 milliards de dollars principalement liées à nos activités de transition dans le segment gaz et énergies bas carbone».
Le groupe, dont les performances ont décroché ces dernières années par rapport à ses rivaux, a présenté l'an dernier un plan de redressement passant par un recentrage radical sur les hydrocarbures et une réduction des coûts, avec la suppression de milliers d'emplois.

L'entreprise veut continuer à réduire ses coûts

Il a aussi annoncé en décembre la nomination d'une nouvelle directrice générale, l'Américaine Meg O'Neill, une ancienne d'ExxonMobil, en remplacement de Murray Auchincloss. Elle prendra ses fonctions le 1er avril. Le groupe précise mardi que son bénéfice sous-jacent (hors éléments exceptionnels), très scruté par les marchés, a lui aussi reculé, mais dans une moindre mesure, de 16% à 7,5 milliards de dollars.
Il indique avoir augmenté son objectif de réduction de ses coûts structurels «à 5,5-6,5 milliards de dollars d'ici fin 2027» et annonce «suspendre les rachats d'actions» pour renforcer son bilan. Dans le cadre de son plan de redressement, BP avait aussi annoncé l'an dernier quelque 20 milliards de dollars de cessions d'ici 2027. Le groupe a déjà réalisé ou annoncé des cessions à hauteur de «plus de 11 milliards de dollars de cessions - plus de la moitié de l'objectif», a-t-il fait valoir mardi.
L'entreprise avait notamment annoncé en décembre la vente de 65% des parts de sa filiale de lubrifiants moteurs Castrol au fonds d'investissement américain Stonepeak, une opération dont elle évalue le produit net à 6 milliards de dollars, qui seront utilisés pour réduire sa dette. Le concurrent britannique de BP, Shell, avait publié la semaine dernière un bénéfice net en hausse de 11% en 2025 à 17,838 milliards de dollars, en dépit de la baisse des prix du pétrole, qui a été compensée par le volume des ventes et une baisse de ses coûts.

R I

FACE À LA CONCURRENCE CHINOISE

ArcelorMittal relance enfin Dunkerque avec un four électrique

En présence du président de la République, Emmanuel Macron, le sidérurgiste ArcelorMittal a confirmé officiellement ce mardi 10 février la construction d'un four électrique à Dunkerque, pour produire de l'acier bas carbone européen, après 18 mois d'hésitation. C'est un « ouf de soulagement » pour l'un des sites industriels les plus importants du pays. « ArcelorMittal confirme la construction d'un four électrique sur son site de Dunkerque », confie auprès de La Tribune et d'une poignée d'autres médias Alain Le Grix de la Salle, le président d'ArcelorMittal France. « Un investissement stratégique » à 1,3 milliard d'euros, rappelle le dirigeant, qui va permettre au sidérurgiste de produire un acier avec une empreinte carbone bien plus faible qu'actuellement dans une usine où des craintes existaient sur sa pérennité à long terme. « Le chantier va démarrer dans les prochaines semaines. Nous avons terminé la partie ingénierie du projet avant la fin d'année passée. Il s'agit de construire une usine dans l'usine, tout en y maintenant l'activité », précise le CEO d'ArcelorMittal France. Afin de « célébrer » cette annonce, le groupe franco-indien reçoit ce mardi le président de la République, Emmanuel Macron, et le commissaire européen chargé de la Stratégie industrielle, Stéphane Séjourné, dans son usine de Mardyck (Nord), située à proximité immédiate des deux hauts-fourneaux de Dunkerque. « Le président de la République et le gouvernement se sont très fortement mobilisés sur ce dossier (...) Il y avait une bataille très forte entre les pays européens pour capter cet investissement », souligne l'Élysée pour justifier ce déplacement. Emmanuel Macron en profitera pour prendre la parole devant les salariés afin de saluer leur « résilience » dans « une sidérurgie européenne en crise ».

FRANCE

Macron met en garde contre la poursuite des tensions commerciales avec les États-Unis

Le président français Emmanuel Macron a averti que les tensions commerciales avec les États-Unis sont appelées à durer, appelant l'Union européenne (UE) à renforcer sa souveraineté économique, industrielle et financière face à la concurrence mondiale.
Dans un entretien accordé lundi à plusieurs médias européens, Emmanuel Macron a estimé que les menaces commerciales américaines ne devaient pas être sous-estimées.
« Il y a les menaces et les intimidations. Et puis, d'un seul coup, Washington recule. Et on pense que c'est fini. Mais n'y croyez pas une seule seconde », a-t-il déclaré.
Le chef de l'État a plaidé pour une réponse européenne coordonnée afin de protéger l'industrie du continent, défendant le principe d'une « préférence européenne » dans certains secteurs stratégiques, notamment les technologies propres, la chimie, l'acier, l'automobile et la défense.
« Il ne s'agit pas d'être protectionniste, mais d'être cohérent, c'est-à-dire de ne pas imposer à nos producteurs des règles qu'on n'impose pas aux importateurs non européens », a-t-il ajouté. Emmanuel Macron a souligné que l'UE est confrontée à une double pression économique, entre la politique commerciale américaine et la montée en puissance industrielle chinoise.
Il a estimé que l'Europe risque d'être dépassée dans des secteurs clés si elle n'accélère pas ses investissements dans la transition écologique, le numérique, l'intelligence artificielle et la défense.
Le président français a évalué les besoins d'investissements publics et privés de l'Union européenne à environ 1 200 milliards d'euros par an.
Dans ce contexte, Emmanuel Macron a relancé l'idée d'un endettement commun au niveau européen pour financer les investissements stratégiques.
« C'est le moment de lancer une capacité commune d'endettement pour ces dépenses d'avenir, des eurobonds d'avenir », a-t-il déclaré.
Cette proposition, défendue de longue date par la France, se heurte à la réticence de certains États membres, notamment l'Allemagne.
Le président français a également abordé la question de la défense européenne, évoquant le projet de système de combat aérien du futur (SCAF). Il a estimé qu'il s'agit « d'un bon projet » et que « les choses doivent avancer », malgré les tensions entre industriels français et allemands.
Lancé en 2017, ce programme de coopération militaire entre la France, l'Allemagne et l'Espagne vise à remplacer les avions de combat Rafale et Eurofighter à l'horizon 2040.
Les déclarations d'Emmanuel Macron interviennent à quelques jours d'une réunion des dirigeants européens prévue jeudi à Bruxelles, consacrée à la compétitivité et à l'industrie.

Agence

SEMI-CONDUCTEURS

Taïwan incapable de délocaliser une bonne partie de ses capacités de production aux USA

Les négociations entre Taïwan et les États-Unis sur la question des semi-conducteurs achoppe sur certaines limites. Ce que les officiels taïwanais ne sont pas privés de rappeler.

L'accord trouvé récemment entre les États-Unis et Taïwan a permis de fortement réduire les droits de douane que Washington appliquera à l'île, en échange d'investissements pharaoniques dans le secteur des semi-conducteurs sur le territoire américain. Mais si Taïwan va tout faire pour booster l'écosystème américain, il ne pourra pas faire une relocalisation massive, comme certains l'espèrent dans l'administration Trump !

L'objectif de relocaliser 40% de la capacité de production locale taïwanaise aux USA ? Impossible !

Si les États-Unis sont très heureux d'avoir extirpé des promesses massives d'investissement dans les semi-conducteurs de la part de Taïwan, ils espèrent à terme beaucoup plus. Comme tout simplement le déménagement d'une partie de l'appareil productif taïwanais aux USA, où il serait à l'abri de l'armée chinoise. Le secrétaire au Commerce Howard Lutnick avait ainsi le mois dernier, dans une interview avec la CNBC, expliqué qu'il avait pour objectif de faire déménager près de 40% de l'appareil productif de Taïwan dans le secteur aux USA. « Impossible » vient de rétorquer la vice-premier ministre Cheng Li-Chun, dans une entretien télévisé avec une chaîne taïwanaise.

Taïwan a conçu un appareil productif unique durant plusieurs décennies

« J'ai clairement fait savoir aux États-Unis que cela était impossible » a-t-elle ainsi tenu à indiquer. Elle a rappelé que la capacité de production unique de Taïwan dans les semi-conducteurs est le fruit de plusieurs décennies d'efforts et d'expertise accumulés, depuis que Morris Chang a proposé l'idée révolutionnaire au milieu des années 80 d'autonomiser l'activité de fonderie de puces.
Pour l'officielle taïwanaise, les investissements qui seront consentis aux États-Unis ne seront qu'un des aspects de la croissance à venir de cette activité clé pour l'île, avec des grands investissements aussi réservés à Taïwan. « Notre expansion internationale, y compris l'augmentation de nos investissements aux États-Unis, repose sur le principe que nous restons fermement ancrés à Taïwan et continuons à développer nos investissements dans notre pays » a-t-elle résumé.
Cheng Li-Chun s'est sentie obligé d'apporter publiquement cette précision après une nouvelle déclaration plus récente de Howard Lutnick. « On ne peut pas concentrer toute la production de semi-conducteurs à 130 km de la Chine. C'est tout simplement illogique... Nous devons donc la rapatrier » avait-il déclaré. Du rififi entre alliés ?

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
LA DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE
NIF N° 410002000016085

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01 /2026

La Direction Du Budget, De La Comptabilité Et Du Patrimoine lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales portant sur : « **Reste à Réaliser Les Travaux de Réhabilitation et de Modernisation du Siège Administratif à l'intérieur du Parc Zoologique de BEN-AKNOUN – Wilaya D'Alger** »

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :
1- Capacité professionnelle : **Qualifiée en bâtiment activité principale catégorie Trois (III) ou plus en cours de validité.**
2- Capacité financière : **Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2022-2023-2024) : supérieur ou égale à 50 000 000.00 DA.**
3- Capacité technique :
- Références professionnelles : Dispose **d'une Attestation de bonne exécution** des travaux justifiant que le soumissionnaire a réalisé des Travaux Similaires à ceux prévue au Cahier des Charges (Travaux de Réhabilitation ou de Modernisation d'un Bloc Administratif en tous Corps d'Etat, délivrée par des maitres d'ouvrage publics.
- Moyens humains : Ayant dans son effectif **d'un architecte, ou un ingénieur ou Master 02 (Bâtiment, travaux public, Hydraulique)** ; (Justifié par un diplôme et une attestation d'affiliation ou liste nominative visée par la CNAS valide le jour d'ouverture).
- Moyens matériels : dispose au moins **d'un camion de 10 T (charge total) ou plus** ; (Avec carte grise + assurance en cours de validité).

Retrait de cahier de charges
Le cahier des charges est mis à la disposition des candidats soumissionnaires, le cahier des charges qui sera retiré au niveau de la :
Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger - 4ème étage
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre

Le contenu et la présentation des offres
Les offres doivent être présentées conformément à **l'article** (contenu du dossier de soumission) du cahier de charges, accompagnés de pièces réglementaires du marché.
Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :
Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger - 4ème étage
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre

✓ La durée de préparation des offres est fixée à **QUINZE (15) jours** à partir de la première publication dans le BOMOP ou la presse nationale.
✓ La date de dépôt des offres est fixée de **08h00 à 12h00** le dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
✓ La durée de validité des offres est équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois.**
✓ L'ouverture des plis de dossier candidature, des offres technique et financière sera tenue en séance publique au siège de la Direction Du Budget, De La Comptabilité Et Du Patrimoine à **12h00** au bureau des marchés publics le jour de dépôt des offres,
✓ Cet avis est considéré comme invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 70 du décret présidentiel N° 15-247 du septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les Enjeux Eco: 11/02/2026 **ANEP 2616004192**

L'infrastructure mobile de la Commission européenne cyberattaquée

Le 30 janvier dernier, la Commission européenne a détecté une attaque informatique visant son infrastructure de gestion de terminaux mobiles. Des noms et numéros de téléphones mobiles de membres de son personnel ont pu fuiter.
L'infrastructure centrale de gestion des terminaux mobiles de la Commission européenne a été touchée par une cyberattaque. Dans un communiqué, l'institution explique avoir identifié cet incident de sécurité le 30 janvier dernier et l'avoir résolu dans les 9 heures. « Aucune compromission des terminaux mobiles n'a été détectée », explique la Commission. Si le nettoyage de son système a été rapidement mené, elle indique cependant que cette attaque « a peut être permis d'accéder aux noms et numéros de téléphone mobile de certains de ses membres du personnel. »
Suite à cette cyberattaque qui a mobilisée le CERT-EU, la Commission indique que cet incident fait l'objet d'un examen approfondi « qui éclairera les efforts actuellement déployés par la Commission pour renforcer ses capacités en matière de cybersécurité ». Cette attaque intervient alors que les alertes concernant les opérations de sabotage et de déstabilisation se multiplient partout en Europe dont en France, comme ont pu le signaler récemment l'Anssi ainsi que différents clubs de sécurité informatique dont le Clusif et le Cesin.

Un plan pour muscler la sécurité informatique

Pour renforcer sa cybersécurité, la Commission européenne a annoncé le 20 janvier dernier une salve de mesures dans le cadre d'une proposition de Cybersecurity Act 2 pour améliorer les défenses de ses membres dans ce domaine incluant le bannissement de Huawei et ZTE de leurs réseaux 5G.
Parmi les autres piliers de cette version remaniée de cette proposition de loi sont les suivants : simplifier et améliorer le framework européen de certification en matière de cybersécurité, introduire des mesures de simplification pour réduire les charges administratives inutiles liées à la mise en œuvre de la directive NIS2, et renforcer l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA) en augmentant notamment son budget de 75 %.

DU VERRE, DE L'ALUMINIUM, DES AIGUILLES

Le créateur de l'iPhone s'attaque à la première Ferrari électrique et livre un cockpit inattendu

Sur le terrain de l'électrique, Ferrari avance doucement, mais pas à l'aveugle. Avant même de montrer la silhouette de sa toute première voiture 100% électrique (ce sera pour Mai 2026), Maranello a choisi de dévoiler ce qui sera constamment sous les yeux du pilote : le poste de conduite. Et pas de n'importe quel façon puisque l'habitacle de cette nouvelle venue, baptisée Luce, est né d'une collaboration avec le collectif fondé par, John Ive, l'ex-patron du design chez Apple. Un parti pris osé qui fait la part belle au traditionalisme, au verre et à l'aluminium, à rebours des tendances actuelles du tout-tactile.

Avec la Luce, Ferrari s'associe à deux légendes du design pour repenser l'expérience de conduite. Jony Ive, cerveau de l'iPhone et de l'iMac, et Marc Newson livrent un cockpit qui veut fusionner héritage italien et radicalité numérique. Une association pas anodine, surtout pour le Cheval Cabré, qui a repris son design en interne il y a 13 ans, après six décennies de compagnonnage avec Pininfarina. Un pari risqué ? Sur l'électrique haut de gamme, l'industrie entière se bat autour d'un mot devenu inflammable : l'authenticité. Ferrari le sait, et c'est peut-être précisément pour cela que la marque a laissé des historiques de la Tech toucher à l'un des aspects le plus sensible : l'interface entre l'humain et la machine.

Un habitacle à rebours des tendances actuelles

Après des années de spéculations autour de "l'Elettrica", Ferrari officialise le nom de son premier modèle 100% électrique : Luce ("lumière" en italien). Le constructeur confirme une architecture hors normes pour sa gamme : quatre portes, quatre places, et une fiche technique qui assume une certaine démesure avec 1 000 ch, obtenus grâce à quatre moteurs électriques. Elle atteint le 0 à 100 km/h en moins de 2,5 secondes, embarque une batterie de 122 kWh et promet une autonomie estimée à 530 kilomètres selon la norme WLTP. Et parce qu'une Ferrari ne peut pas ignorer l'obsession du "ressenti", la Luce proposera un mode manuel, dans l'esprit de ce que Hyundai a fait sur l'Ioniq 5 N, avec des passages de rapports de vitesse simulés via des palettes qui modifient la courbe de couple pour donner l'impression d'une marche d'accélération gravie à chaque passage de vitesse. Mais au-delà des chiffres de performances, Ferrari mise sur d'autres aspect pour faire rayonner sa Luce.

Retour au tactile

Si la présentation s'est tenue à San Francisco, prêt du QG du collectif fondé par les designers, le constructeur a voulu mettre en scène des pièces séparés qui composent le poste de conduite : volant, combiné, console, sélecteur, écran central, sièges Une scénographie proche d'une présentation de produit électronique, sauf qu'ici, Jony Ive prend le problème dans l'autre sens. Si le tactile a été un outil pour résoudre un problème de place sur smartphone, "dans une voiture, c'est la mauvaise technologie". Ainsi, derrière une apparence très actuelle et épurée, le poste de conduite multiplie les choix "anti-tablette" avec des commandes mécaniques, basculeurs, molettes, palettes, et une ergonomie pensée pour être comprise sans "chercher dans les menus" annonce le constructeur. D'ailleurs l'aluminium usiné domine, tout comme un verre inédit développé par Corning sous le nom de Fusion5 percé de 13 000 micro-trous au laser pour intégrer des graphismes éclairés. Aucune trace de plastique n'y figure. Ferrari évoque pas moins de quarante pièces en verre, contre trois ou quatre seulement dans une berline de luxe classique.

Un combiné d'instrument avec de vraies aiguille

Au cœur de l'habitacle de la Ferrari Luce se trouve un combiné d'instruments mesurant 12,86 pouces, réalisé avec des écrans OLED fournis par Samsung. Ce système rompt avec les interfaces automobiles conventionnelles en superposant trois cadrans selon une ingénierie minutieuse. L'écran principal organise les informations essentielles de manière simple : la vitesse s'affiche à gauche, les données critiques occupent le centre, et le compte-tours se positionne à droite. Un écran secondaire de 12,04 pouces, percé de trous circulaires, laisse entrevoir les cadrans inférieurs. Des aiguilles physiques, forgées en aluminium anodisé, complètent l'ensemble ; elles sont rétroéclairées par quinze LED et peuvent effectuer une rotation complète à 360 degrés

Des lentilles convexes génèrent un effet de parallaxe qui fait apparaître les graphiques comme flottant à différentes profondeurs. La typographie évoque les compteurs Veglia et Jaeger des Ferrari classiques, sur un fond jaune emblématique de la marque. Les tolérances de fabrication descendent au millimètre, tandis qu'une microstructure hexagonale confère à l'ensemble une résistance mécanique élevée. Le combiné entier pivote avec le volant pour s'ajuster à la position adoptée par le conducteur.

Un volant à trois branches en hommage aux volants Nardi

Le volant de la Ferrari Luce rend hommage à l'héritage de la marque tout en intégrant des avancées contemporaines. Son design à trois branches simplifiées réinterprète l'iconique volant Nardi en bois des années 1950 et 1960. La structure des branches, en aluminium, reste volontairement apparente pour mettre en valeur sa finition. Fabriqué à partir d'un alliage d'aluminium 100% recyclé il a été développé spécifiquement pour ce modèle. Composé de dix-neuf pièces usinées par commande numérique à cinq axes, ce volant pèse 400 grammes de moins qu'un volant Ferrari standard.

Les commandes s'organisent en deux modules analogiques, inspirés de l'architecture des monoplaces de Formule 1, pour une ergonomie intuitive selon le constructeur. Chaque bouton a subi plus de vingt tests d'évaluation menés par les pilotes d'essai de Ferrari, afin d'optimiser le retour mécanique et acoustique. Le pad gauche regroupe le régulateur de vitesse ainsi que les modes de puissance (Range, Tour et Performance). Le pad droit intègre le Manettino pour la configuration du châssis, un levier d'essuie-glaces équipé d'une loupe en verre, et les réglages de suspensions. Des boutons contrôlent le volume et le saut de piste. Les leviers sélecteurs en aluminium massif sont censés assurer des sensations précises : celui de droite active le « Torque Shift Engagement », qui modifie la courbe de couple pour évoquer un passage de vitesse manuel ; celui de gauche gère la régénération.

L'écran central et ses fonctions partagées

L'écran central, un OLED de 10,12 pouces, pivote sur une rotule, orientable vers le conducteur ou le passager avant. Un appui-main intégré prévient la fatigue lors des interactions prolongées. Des molettes inspirées des commandes aéronautiques régissent la climatisation, complétées par un bouton de volume en verre gravé au laser. En haut à droite, un multigraph, fonctionnant comme horloge, chronographe, boussole ou indicateur de launch control, repose sur trois moteurs indépendants. Deux boutons, évoquant ceux d'une Apple Watch, permettent les transitions animées entre les modes. Un écran dédié équipe par ailleurs les places arrière.

Les couvercles de la console centrale s'ouvrent en papillon sur un revêtement en suèdine ; ils intègrent un chargeur par induction et un double rangement. Le sélecteur de vitesses, sculpté dans du verre Corning Fusion5 Glass, pèse moins de 450 grammes. Ce verre, inédit dans l'automobile, est censé offrir une meilleure résistance aux chocs et aux rayures que les verres traditionnels. Il équipe également le panneau de commande, le bloc d'instruments et la surface de la console. Enfin, la clé, également en verre Fusion Glass avec encre numérique (une première automobile) ne consomme de l'énergie qu'au changement de couleur. Son insertion dans le logement magnétique de la console déclenche une séquence rituelle : la clé passe du jaune au noir en s'intégrant à la surface vitrée ; le panneau de commande et le bloc d'instruments s'illuminent, tandis que le plafonnier, inspiré de l'aviation, inclut un molette pour le démarrage.

Pour l'anecdote, on apprend que John Elkann (président de Ferrari) a rejeté le nom initial « Elettrica », jugé réducteur, pour affirmer que la Luce dépasse sa simple condition d'électrique et vise des éléments intemporels, à l'opposé de l'obsolescence propre à l'électronique grand public. Reste le nœud de l'affaire : Ferrari peut-il fabriquer une électrique "avec une âme" ? D'un côté le langage visuel (rectangles arrondis, aluminium brossé, cadrans façon Apple Watch) renvoie à un "produit tech" qui efface peut-être l'authenticité brute d'un intérieur de Ferrari classique. De l'autre, pour la première fois depuis longtemps, quelqu'un a peut-être trouvé une manière intéressante de donner de la profondeur et de la lisibilité à un combiné numérique, sans tomber dans le piège des écrans qui centralise tout et casse l'intuitivité d'usage. L'extérieur de la Luce ne sera révélé qu'en mai, et la mise en vente arrivera à une date encore inconnue.

Mots fléchés

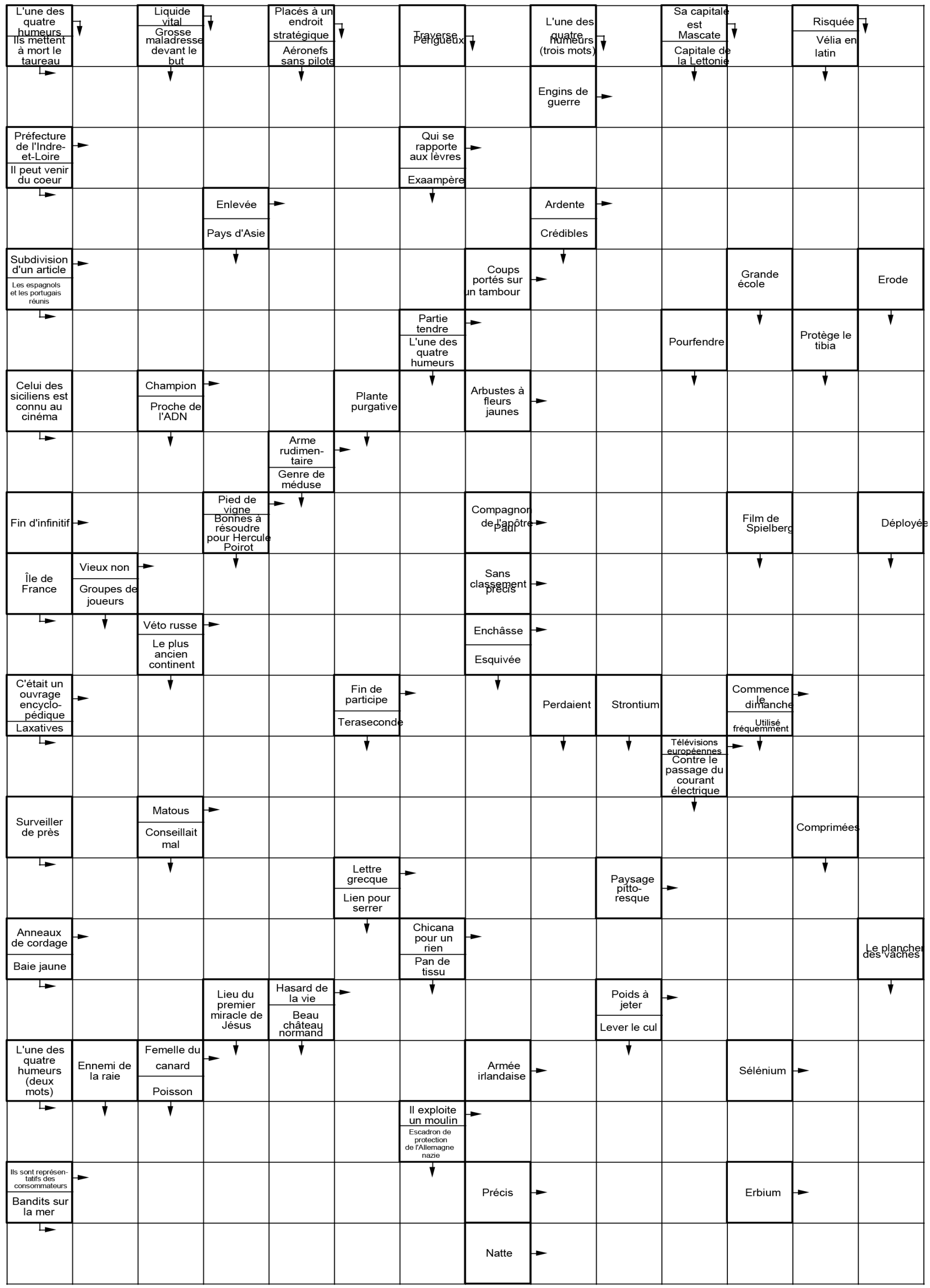

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 11 février 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE:

Le Brent à 69 dollars

Les prix du pétrole reculaient légèrement mardi, dans un marché examinant le risque réel des évolutions géopolitiques et leurs répercussions sur l'offre mondiale. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perdait à peine 0,06% à 69,00 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars cédait 0,17% à 64,25 dollars.

BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME

L'ONT représente l'Algérie à la 46e édition à Milan

L'Office national du tourisme (ONT) participe, à partir de mardi à Milan (Italie), à la 46e édition de la Bourse internationale du tourisme, indique un communiqué de l'Office.
"Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, dans son volet relatif à la promotion de la destination touristique Algérie, l'ONT participe, en compagnie d'une délégation d'opérateurs touristiques et d'artisans, à la 46e édition de la Bourse internationale du tourisme +BIT Milan 2026+, prévue du 10 au 12 février courant au centre Fiera Milano City, en République italienne", précise le communiqué.
Cette manifestation constitue "l'un des plus importants événements touristiques aux niveaux régional et international", ajoute la même source.
Dans l'objectif d'assurer une participation qualitative et efficace, "un espace d'exposition a été réservé pour abriter le pavillon algérien, conçu de manière à mettre en valeur les aspects architecturaux et patrimoniaux de la destination Algérie, de même qu'il sera équipé des moyens nécessaires à la présentation et à la promotion, en vue de permettre aux opérateurs participants de mener à bien les actions de promotion et de commercialisation du produit touristique national", selon le communiqué. Dans ce cadre, l'accent sera mis sur "la mise en valeur des importants atouts touristiques dont recèle l'Algérie, à l'instar du produit touristique saharien, reflet de la profondeur et de la singularité de l'identité algérienne, en sus du patrimoine romain, l'Algérie étant le deuxième pays au monde après l'Italie qui abrite des vestiges romains, outre le tourisme religieux, notamment le circuit de Saint Augustin, qui suscite un intérêt croissant auprès des touristes italiens".
Le pavillon algérien connaîtra également "la participation de plusieurs artisans spécialisés dans l'artisanat d'art, à travers l'exposition de produits et d'objets d'art authentiques illustrant la richesse et la diversité du patrimoine culturel national".
A la faveur de cette participation, les exposants veilleront à "intensifier les contacts avec les opérateurs touristiques étrangers et les médias présents pour la couverture de l'événement, en vue de leur fournir toutes les informations relatives à la destination touristique Algérie et d'œuvrer à sa promotion en tant que destination régionale et internationale".
Le programme arrêté comprend également "la projection de vidéos et d'images, et la distribution de supports promotionnels au profit des visiteurs du pavillon algérien, afin de mieux découvrir les spécificités du tourisme en Algérie, conclut le communiqué.

R E.

ALGÉRIE-SOMALIE

Signature d'un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération juridique et judiciaire

Un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de la Justice et son homologue somalien, dans le domaine du renforcement de la coopération juridique et judiciaire et de l'échange d'expertises et d'expériences.
Ce mémorandum a été signé, au siège du ministère, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, et le ministre de la Justice et des Affaires constitutionnelles de la République fédérale de Somalie, Hassan Moallin Mohamud Sheikh Ali.
Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boudjemaa a souligné l'importance des relations unissant les deux pays, fondées sur des bases solides et sur le respect mutuel, des principes qui ouvrent la voie, a-t-il dit, à une "coopération étendue", telle que voulue par les hautes autorités des deux pays.
La signature de ce document vient renforcer les relations de coopération entre les ministères de la Justice des deux pays, à travers l'échange d'expertises et d'expériences, a-t-il ajouté.
Le ministre a, à cet égard, souligné l'importance du développement des ressources humaines, qui sont aujourd'hui "au coeur des politiques d'investissement, jouant un rôle clé dans l'adaptation aux évolutions de l'ère numérique, un domaine dont le secteur de la justice ne saurait rester à la marge".
Dans cette optique, le mémorandum d'entente consacre une place importante au renforcement des capacités en matière de formation et de perfectionnement des magistrats et des membres du parquet, ce qui permet aux deux parties d'échanger les expertises et les expériences concernant les programmes d'enseignement des instituts et écoles assurant la formation des magistrats, des membres du parquet et des fonctionnaires des deux pays, a-t-il précisé.
En vertu de ce mémorandum, les deux parties ont également convenu de partager leurs expertises et leurs expériences dans la gestion et l'administration des établissements pénitentiaires, le développement de programmes de réinsertion sociale des détenus, la construction et l'équipement des infrastructures judiciaires et l'adoption de moyens techniques modernes, à même d'améliorer l'efficacité du travail judiciaire et de faciliter l'accès des citoyens à la justice, a poursuivi M. Boudjemaa.
De son côté, le ministre somalien de la Justice a salué la profondeur des liens fraternels unissant les deux pays frères, soulignant que ce mémorandum d'entente marque une "étape importante" dans le processus de renforcement de la coopération juridique et judiciaire entre les deux pays.
Ce document, a-t-il dit, ouvre de larges perspectives en matière d'échange d'expertises et d'expériences, notamment dans les domaines du développement du système judiciaire, du renforcement des capacités et de l'amélioration de l'efficacité des institutions judiciaires.
Il a indiqué que son pays "attache une grande importance à l'expérience algérienne pionnière dans le domaine de la justice et de la magistrature et à son modèle réussi dans l'administration judiciaire, la formation et la législation", qui constituent, a-t-il dit, une "véritable valeur ajoutée" aux efforts de son pays visant à développer le secteur de la justice, au service de l'Etat de droit et du renforcement de la confiance des citoyens dans les institutions de l'Etat.
La Somalie "porte un grand intérêt à la coopération avec l'Algérie et souhaite bénéficier de son expérience dans divers domaines, afin de soutenir les efforts de réforme, de renforcement des capacités et de développement de l'assise juridique et institutionnelle du secteur de la justice", a ajouté le ministre somalien.
Après avoir salué les "efforts de coopération sincères de l'Algérie", il a souhaité que ce mémorandum marque le départ d'un "partenariat pérenne dans le domaine de la justice, au service des intérêts des deux pays et des deux peuples frères".

APS

ILLIZI/DJANET

Validation des acquis de l'expérience des guides touristiques non-agréés

Une opération de validation des acquis de l'expérience (VAE) des guides touristiques non-agréés a été lancée dans les wilayas d'Illizi et Djanet, dans le cadre de l'organisation, la qualification et la professionnalisation de cette activité, ont indiqué mardi les organisateurs.
Le secteur du tourisme de la wilaya d'Illizi a organisé des rencontres et consultations techniques au profit de 79 guides touristiques non-agréés, devant être évalués par un jury composé d'experts et d'encadreurs des secteurs du Tourisme et de la Formation professionnelle, ainsi que d'opérateurs touristiques, en vue de valoriser les expériences professionnelles acquises, les homologuer et délivrer à leurs auteurs un diplôme leur permettant d'exercer de manière réglementaire et organisée.
Dans la wilaya de Djanet, l'opération concerne 260 guides touristiques ciblés par ce programme intervenant dans le cadre d'un protocole conclu entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Formation et l'Enseignement professionnels et portant sur la qualification, au titre de la VAE, des guides touristiques non-agréés.
La démarche s'assigne entre-autres objectifs, la structuration de l'activité de guide touristique, notamment dans les régions du Sud aux grandes potentialités touristiques, naturelles et culturelles, ainsi que le développement du tourisme saharien à travers la valorisation des ressources humaines et l'amélioration des prestations.
Les responsables du secteur du Tourisme s'emploient, ainsi, à soutenir les professionnels via ce mécanisme de validation des acquis de l'expérience, dans le but d'insérer les compétences et de promouvoir le tourisme.
APS

CONSEIL DE LA NATION

Journée parlementaire sur la transplantation d'organes humains

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, mardi, l'ouverture des travaux d'une journée parlementaire sur le thème "La transplantation d'organes humains, entre dimensions religieuse, juridique et médicale". La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, ainsi que de représentants d'instances et d'organisations nationales.
Dans une allocution à cette occasion, M. Nasri a appelé à "intensifier les efforts conjoints afin de lever les ambiguïtés liées à la transplantation d'organes humains en Algérie", dans le cadre d'"une approche unifiée fondée sur le respect total des droits de l'Homme".
Il a précisé que ces efforts permettront de "mettre en place un cadre juridique rigoureux et des normes médicales précises et strictes, à l'instar des règles régissant les centres de collecte et de conservation du sang".
A ce propos, il a souligné que "l'évolution rapide des sciences médicales a imposé aux législations nationales et internationales d'encadrer ce domaine par des règles juridiques judicieuses, conciliant la nécessité thérapeutique et la prévention de toute dérive ou dépassement portant atteinte aux valeurs humaines ou susceptible d'ouvrir la voie à l'exploitation illicite du corps humain".
S'agissant de l'Algérie, le président du Conseil de la nation a rappelé que "la légitimité de la transplantation d'organes humains repose sur le principe constitutionnel qui confère à l'Etat le devoir de préserver la vie et l'intégrité physique du citoyen", ajoutant que "l'autorisation de cette transplantation constitue une pratique légale et légitime, encadrée par la loi et soumise à un contrôle strict".